

# Label «Port d'intérêt patrimonial»

Valoriser l'identité maritime de Landéda  
par la transmission et la mise en valeur de nos  
héritages bâtis

Dossier de candidature

Tenliad emskrivañ

LANDEDA - L'ABER-WRAAC'H



Réseau Port d'intérêt Patrimonial®



Observatoire du Patrimoine Maritime®



AGENCE DE  
DEVELOPPEMENT  
Pays des Abers /  
Côte des Légendes



# Sommaire

Introduction.....	5
Partie 1 : Présentation des potentialités du territoire communal par le biais de l'analyse des espaces à valeur patrimoniale maritime.....	6
1. Présentation de Landéda.....	7
1.1. Situation géographique.....	7
1.2. Evolution démographique.....	8
1.3. Les activités économiques.....	9
1.4. L'économie touristique et de loisirs.....	14
1.5. Équipements socioculturels et sportifs.....	16
1.6. Autres équipements et services publics.....	18
2. Rappel historique des activités maritimes et des quartiers urbanisés.....	19
3. Les différents types d'héritages maritimes bâtis à Landéda.....	21
3.1. Signalisation et surveillance des côtes.....	21
3.2. Défense militaire des côtes.....	27
3.3. Protection contre l'érosion côtière.....	32
3.4. Transit terre / mer.....	34
3.5. Activités de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer.....	38

3.6. Activités maritimes liées à la construction et l'avitaillement des bateaux.....	42
3.7. Vie des populations littorales.....	44
3.8. Activités balnéaires et de santé.....	52
3.9. Pratique religieuse, légende et mémoriel.....	54
4. Cartographie des différents éléments du patrimoine maritime bâti.....	57
Partie 2 : Les opérations achevées ou en cours dans les domaines de la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine maritime bâti sur la commune.....	59
1. La protection réglementaire du patrimoine mise en place par la commune.....	60
2. Des actions de restauration et de conservation du patrimoine bâti.....	61
2.1. L'Abbaye des Anges.....	61
2.2. Rénovation d'un bateau traditionnel goémonier.....	62
2.3. La véloroute des Abers.....	62
2.4. Entretien et rénovation des bâtis maritimes.....	63
3. Des actions de valorisation du patrimoine maritime.....	63
4. Plusieurs projets en cours.....	65
Partie 3 : Présentation du projet de territoire « Port d'intérêt patrimonial ».....	69
1. Le projet « Port d'intérêt patrimonial » inscrit dans un projet plus global.....	70
1.1. Le projet de la commune.....	70
1.2. La démarche engagée à travers la candidature au label « Port d'intérêt patrimonial ».....	71

2. Mise en œuvre du projet « Port d'intérêt patrimonial ».....	71
2.1. Un projet concerté.....	71
2.2. Plan d'actions.....	72
2.2.1. Le port de l'Aber-Wrac'h.....	75
2.2.2. La rive de l'Aber-Benoit.....	78
2.2.3. Le sémaphore.....	81
2.2.4. Les dunes de Sainte-marguerite.....	84
2.2.5. L'île Guennioc.....	87
2.2.6. L'église et les chapelles.....	89
2.2.7. L'île Cézon et l'Abbaye des Anges.....	91
2.2.8. Promotion, communication et animation.....	93
2.2.9. Protection réglementaire du patrimoine.....	97
2.3. Faisabilité du projet.....	99
2.4. Calendrier prévisionnel.....	100
Partie 4 : Remerciements.....	101
Partie 5 : Crédits Photos.....	103
Partie 6 : Annexes.....	105

## Introduction

Avec ses 15km de côtes, la presqu'île de Landéda s'est construite sous l'influence de la mer et des activités qui lui sont associées. Peuplée dès le néolithique, elle conserve de très nombreux vestiges maritimes que l'on rencontre dans nos paysages, au détour des chemins, rues et ruelles. Autrefois rattachée au continent, l'île Guennioc a aujourd'hui un caractère insulaire qui lui a permis la conservation exceptionnelle d'une extraordinaire succession de vestiges allant du néolithique au Moyen-Âge, soit plus de 10 000 ans d'histoire. Ces vestiges sont le témoin d'un mode de vie déjà ancré sur la pêche et le ramassage de coquillages, en témoignent les 10 m<sup>3</sup> de coquilles accumulées dans le dolmen du cairn de l'île Guennioc.

Ainsi, Landéda connaît une très longue histoire maritime, qui a entraîné l'édification, au cours des siècles, de nombreux ouvrages maritimes. Des pêcheries aux viviers, des fortifications de Vauban au mur de l'Atlantique ou du port d'échouage au port de plaisance, petits ou grands, anciens et plus récents, ils ont modelé le paysage littoral et portuaire et dessinent aujourd'hui l'histoire de la commune et ses modes de vie résolument tournés vers la mer. Un des symboles marquant l'importance de la vie maritime est gravé dans les murs du clocher de l'Église. A l'occasion des mariages, il était de tradition que les sonneurs gravent leur nom sur le mur et ces derniers, qui étaient pour la plupart marins, y dessinaient également des bateaux. Des dessins réalisés entre 1883 et 1942 de voiliers, bateaux de pêche, bateaux de la marine... ont ainsi traversé les générations.

Fragile, vulnérable et souvent délaissé car ayant généralement perdu son usage originel, le patrimoine maritime exige une attention particulière, afin qu'il ne disparaisse pas petit à petit sans crier gare. Il possède une valeur pour ses caractéristiques propres mais aussi pour ce qu'il évoque et représente. Il a besoin d'être protégé et transmis, car la perte du patrimoine serait la perte d'une part de notre identité.

La commune de Landéda, convaincue de la richesse de ses héritages maritimes bâtis et de la nécessité d'une protection et d'une valorisation de ces patrimoines, a signé la « Charte pour l'aménagement durable des sites portuaires d'intérêt patrimonial et de leurs héritages maritimes associés » en 2013.

Connaître, reconnaître, faire connaître, protéger, telle est la volonté de la municipalité. Aujourd'hui, pour consolider son engagement et consciente du travail qu'il reste à accomplir, la commune de Landéda se porte candidate au label « Port d'intérêt patrimonial ». Au travers de cette candidature, elle souhaite montrer sa volonté et sa capacité à mener un vaste projet soutenu et partagé par le plus grand nombre (élus, associations, habitants, professionnels...) pour préserver, faire vivre et transmettre ses héritages maritimes bâtis. L'ambition affichée est que ce projet participe à un projet plus global d'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Ces actions, au-delà de leur caractère fédérateur, contribueront également à l'attractivité et au rayonnement de la commune de Landéda et donc à son développement touristique et économique.

***Présentation des potentialités du territoire communal par le biais de l'analyse des espaces à valeur patrimoniale maritime***

***Kinnigadur barregezhioù tiriad ar gumun diwar  
boned dezrann an tañadoù ganto talvoudgezh  
glad-mor***

***Partie 1 - Lodenn 1***



## 1. Présentation de Landéda

### 1.1. Situation géographique



*Illustration 1: Carte de situation de la commune de Landéda*

géologique, se trouve soumise au régime des marées. Ce phénomène, très particulier, crée des paysages de vallée aux ambiances maritimes. Territoire de contraste, la commune de Landéda offre donc des paysages riches et variés.

Située sur la côte Nord du Finistère, la commune de Landéda est bordée par deux abers : l'Aber Benoît et l'Aber Wrac'h. Elle bénéficie donc d'une très importante façade maritime. D'une superficie de 1098 hectares, elle est dotée de 15km de côtes et de nombreuses îles telles que Guennioc, Tariec, Garo, Croix, Cézon, Roc'h Avel, Beg Hamon, Enez Vihan.

Cette situation géographique exceptionnelle lui confère un littoral surprenant et original, des paysages où mer et rivières s'entremêlent offrant une ambiance calme et reposante. En effet, « Aber » est le terme breton pour désigner une ria, c'est-à-dire une vallée qui, à la suite d'un remaniement

Cette originalité se situe notamment au niveau du littoral qui regroupe une grande diversité de côtes :

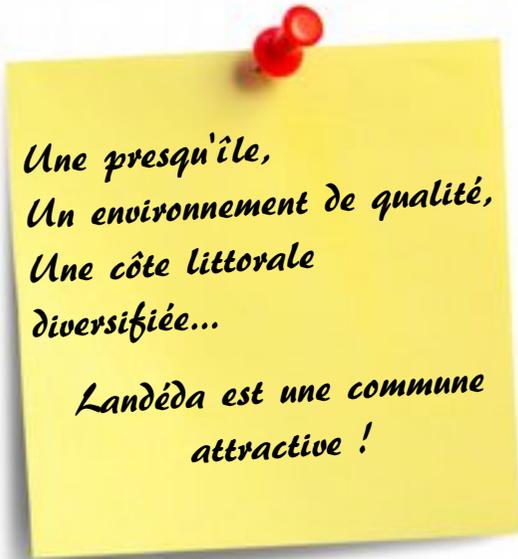
- Une alliance de roches, de récifs, d'îlots, et de paysages dunaires avec leurs plages de sable fin, ouverts sur le large ;
- La présence des deux rias, l'Aber Wrac'h et l'Aber Benoît, respectivement de 12 et 18 kilomètres qui découvrent leurs lits envasés à marée basse et serpentent au milieu des champs et des paysages boisés ;
- Des espaces de transition entre la terre et l'eau avec la zone humide de Toul An Dour (en breton : le trou d'eau)

Cette diversité d'espaces naturels, outre l'attraction touristique qu'elle favorise, fait également la richesse de Landéda en ce qui concerne la biodiversité et les milieux rares. Cependant, leur fréquentation en fait un patrimoine fragile. C'est pourquoi de nombreux espaces font l'objet d'une protection réglementaire et foncière :

- Le site des Abers qui porte sur toutes les communes concernées par les Abers (Landéda, Lannilis, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Saint-Pabu, Tréglonou), d'une surface de 918 hectares, a été classé depuis le 28 janvier 1982 au titre de la loi du 2 mai 1930 qui organise la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.
- L'aber Wrac'h et l'Aber Benoît sont également classés en zone Natura 2000 par l'arrêté du 4 mai 2007. La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifie la désignation en « zone spéciale de conservation ».
- Les dunes de Sainte-Marguerite et le marais de Prat Ar Lann font l'objet d'une protection renforcée par l'acquisition de 70 hectares de terres par le Conservatoire du littoral. Ces espaces sont respectivement protégés depuis 1979 et 1986. Un garde du littoral veille à la protection et la préservation de ces espaces, ainsi que des autres espaces protégés au sein de la Communauté de Communes du Pays des Abers à laquelle appartient la commune de Landéda.

## 1.2. Evolution démographique

Avec 3603 habitants (recensement en 2011), Landéda est une commune littorale fortement convoitée. Appartenant au bassin de vie de Brest, elle offre un cadre de vie maritime prisé, à proximité du bassin d'emploi et des grands équipements de Brest. La commune de Landéda est donc confrontée à une forte croissance démographique. La croissance de la population littorale s'explique principalement par l'arrivée de nouveaux résidents. Les flux migratoires expliquent à eux seuls la croissance de population. En effet, depuis les années 2000, le nombre des naissances égale celui des décès et le solde naturel ne contribue donc pas au gain de population.



*Une presqu'île,  
Un environnement de qualité,  
Une côte littorale  
diversifiée...*

*Landéda est une commune  
attractive !*

Entre 1975 et 2011, la population a augmenté de 68,8 % ce qui représente plus de 1.500 habitants supplémentaires en trente-six ans<sup>1</sup>. À ces habitants permanents s'ajoutent de nombreux touristes et les occupants des résidences secondaires. En effet, sur 2151 logements en 2011, 23 % sont des résidences secondaires. Une des particularités démographiques de la commune est la forte proportion de propriétaires, largement supérieure à la moyenne nationale : 81,2 % des habitants en résidence principale sont propriétaires de leur logement, contre une moyenne nationale de 57,5 %.

Face à ce renouvellement de population, l'identité maritime locale est aujourd'hui portée par les anciens et leurs familles. Certains domaines du patrimoine de Landéda n'existent plus que par les souvenirs. De fait, des éléments risquent de disparaître en raison du décès des Landédaens les plus âgés, et de l'arrivée de nouveaux habitants non originaires de la commune. Élément de décor, parfois soustrait au regard par la végétation, le patrimoine est aujourd'hui souvent oublié ou ignoré mais également peu connu de la population landédaenne, composée majoritairement de nouveaux arrivants. Afin d'assurer la préservation du patrimoine et des héritages, il est important et nécessaire de faire connaître et transmettre l'histoire de la commune et ses richesses aux habitants et nouveaux résidents. L'engagement de la commune dans la préservation, la valorisation mais également la transmission du patrimoine maritime est donc d'autant plus décisif que le renouvellement de la population est important sur le territoire communal.

### 1.3. Les activités économiques

Située à proximité du bassin d'emploi de Brest, la population active landédaenne s'élève à 72,5 %, dont 66,2 % d'actifs ayant un emploi. 21 % des résidents travaillent sur la commune de Landéda. 151 entreprises (hors agriculture) sont en effet installées sur le territoire communal.

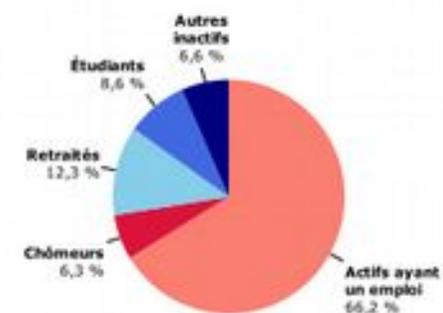
78,2 % de ces actifs travaillent dans une autre commune que la commune de résidence, et notamment sur Brest, premier bassin pourvoyeur d'emploi. Les principaux mouvements pendulaires (domicile - travail) s'effectuent avec les communes de l'aire urbaine de Brest.

A l'image de l'économie française, c'est le secteur tertiaire qui domine l'activité économique landédaenne, notamment grâce à la fréquentation touristique qui produit des effets directs, indirects et induits sur l'économie. Le secteur tertiaire

1 Source : INSEE, dossier complet de la commune de Landéda



EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2011



Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

représente 124 établissements qui exercent une activité économique visant à fournir un service<sup>2</sup>. On recense des activités dans de nombreux domaines tels que l'alimentation et la restauration (restaurants, bars, supermarché, boulangeries, boucherie), le service à la personne (coiffeurs, taxis...), la santé (médecine générale, cabinets dentaires, cabinets infirmiers, kinésithérapeute, podologue, pharmacie...), le tourisme, les loisirs...

L'activité maritime reste encore aujourd'hui très présente. Selon l'Ifremer, l'économie maritime regroupe de nombreuses activités : « transport maritime, exploitations offshore, pêche et aquaculture, tourisme, services portuaires, construction navale, défense et sécurité maritime ».



Illustration 2: Le ponton "pêche" au port de l'Aber Wrac'h

La configuration du port de l'Aber-Wrac'h démontre aisément l'importance de l'économie maritime sur la commune. Un ponton est entièrement aménagé pour les professionnels de la mer : il accueille des pêcheurs, des goémoniers, des ostréiculteurs, la SNSM, ainsi qu'un bateau de transport de passagers (Les Vedettes des Abers).

Sur 16 navires ayant déclaré un des ports de Landéda comme port d'attache principal, 13 navires de pêche stationnent au port de l'Aber-Wrac'h. La flotte est constituée de navires de type « petite pêche » qui pêchent dans les eaux côtières. La majorité d'entre eux (12) pratiquent le filet pour la pêche de la lotte et un navire pratique la ligne pour la pêche au bar. Près de 400 tonnes de poissons sont débarquées chaque année au Port de l'Aber-Wrac'h d'après le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPMEM). Dans une moindre mesure, le port du Vilh, situé sur l'Aber-Benoit, est également un petit port de débarquement qui accueille un bateau de pêche à l'année.

2 INSEE, dossier complet de la commune de Landéda

La conchyliculture tient également une place importante dans l'économie de Landéda. Sur 11 entreprises conchylicoles situées sur le Pays des Abers, 7 exercent leur activité sur la commune de Landéda. Sur le Pays des Abers, la conchyliculture génère près de 7 millions d'euros de chiffres d'affaires, chiffre équivalent aux dépenses touristiques sur le territoire, et représente à elle seule 1/3 du chiffre d'affaire de l'agriculture<sup>3</sup>. Les exploitations sont pourtant « moins nombreuses que dans les autres bassins bretons (Étel, Saint-Brieuc...), [elles, NDLR] représentent cependant des surfaces moyennes et un volume d'exploitation global plus importants : 2 000 tonnes d'huîtres creuses, 70 d'huîtres plates, 450 de moules, 20 de coques, 5 d'ormeaux et 1 de palourdes (chiffres de 2012), sur un total de 157 ha de cultures marines »<sup>4</sup>. C'est d'ailleurs sur le territoire que se cultive la célèbre « Belon des Abers », huître plate qui doit son fameux goût de noisette au mélange particulier d'eau douce et d'eau de mer.



Illustration 3: Le déchargement d'un bateau goémonier au port du Vilh

Une des activités caractéristiques de Landéda est l'activité goémonière. C'est une activité qui a profondément marqué le territoire. Elle s'est aujourd'hui considérablement transformée et automatisée mais reste très ancrée sur le territoire. C'est la cale du port du Vilh qui est utilisée pour le débarquement des algues pêchées par les bateaux goémoniers du secteur. Deux bateaux goémoniers ont déclaré un des ports de Landéda comme port d'attache principal.

Les goémoniers naviguent entre Portsall et l'Aber-Wrach, avec une zone privilégiée de récolte à proximité du plateau des Trévorc'h. Les algues récoltées sont ensuite acheminées par camion vers les deux usines de traitement situées à Lannilis et Landerneau. Ces usines produisent en moyenne 3 000 tonnes d'alginate, dont 80 % sont destinés à l'exportation.

*Des activités économiques historiquement liées à la mer : la pêche, l'activité goémonière et conchylicole.*

3 Pôle Métropolitain du Pays de Brest, gestion intégrée des zones côtière du Pays de Brest, Partage du littoral du Pays des Abers, Mars 2013

4 L'huître, l'or marin des abers Wrac'h et Benoît, 4 mai 2014, Le Télégramme

Le port de l'Aber-Wrac'h accueille également des bateaux de plaisance. Il est doté d'une position stratégique du fait qu'il s'agit du seul port en eaux profondes entre Brest et Roscoff. Aménagé entre 2005 et 2007, sa gestion a été confiée par délégation à la CCI de Brest. L'enceinte portuaire comprend 222 places annuelles sur pontons, 56 emplacements sur haltères et jusqu'à 80 emplacements pour les visiteurs. Sa position stratégique fait de lui un port d'escale de premier choix : en moyenne, 5 000 navires font escale au port par an.

En raison de ces nombreuses activités maritimes, l'espace portuaire accueille une capitainerie, la SNSM, un magasin d'accastillage, l'agence technique marine plaisance située à Saint-Antoine (chantier naval, réparation et hivernage), et plusieurs établissements de loisirs nautiques. Le port, espace attrayant et fréquenté par les promeneurs (résidents et estivants) compte divers commerces : bars, restaurants, La Poste...

*Un port rénové, en eau profonde, offrant des prestations de qualité.*

*Il est fortement apprécié des usagers de la mer !*



Illustration 4: Les pontons "plaisance" du port de l'Aber-Wrac'h



Illustration 5: Le port de l'Aber-Wrac'h vue du ciel

Quant à l'activité agricole, elle est en net déclin. Il y avait 15 exploitations en 2000, il en reste aujourd'hui 5 en activité, spécialisées dans la production de légumes, céréales, lait sur une surface agricole utile totale de 324 hectares (qui représente 33 % du territoire)<sup>5</sup>.

5 Chambre d'Agriculture du Finistère, diagnostic agricole de Landéda, 2014



Illustration 6: Plan du port de l'Aber-Wrac'h

#### 1.4. L'économie touristique et de loisirs

Les activités liées au tourisme constituent un des rouages de l'économie landédaenne. Commune littorale aux nombreux atouts, elle attire de nombreux touristes. Sa façade maritime et son cadre privilégié entre les deux abers, en font un espace attractif et convoité par la population touristique.

Le port attire deux types de clientèle touristique : le tourisme maritime, c'est-à-dire les plaisanciers en escale et le tourisme terrestre, c'est-à-dire l'ensemble de la population locale, hors saison, et de vacanciers, en période estivale, pour laquelle un port est un lieu de promenade, le siège d'activités nautiques occasionnelles, de balades en mer, de découverte du milieu marin, un lieu de convivialité autour des bars et restaurants. C'est pourquoi Landéda accueille un bureau d'information touristique sur le Port de l'Aber-Wrac'h, dans les bureaux de la capitainerie.

La commune propose à ses visiteurs une grande variété d'hébergements :

- Deux hôtels dont un est classé 4 étoiles
- Deux campings classés 1 et 4 étoiles
- De nombreuses locations saisonnières et chambres d'hôtes classées et non classées
- Des hébergements de groupe
- Un centre de loisirs et d'hébergement (Centre UCPA)

Il y a également un nombre important de résidences secondaires qui représentent 23 % du parc total de logements.

L'offre touristique et de loisirs est variée sur la commune de Landéda : on y trouve de nombreux commerces, bars et restaurants, mais également plusieurs établissements proposant des activités de loisirs, essentiellement tournées vers la pratique nautique (École de plongée, kitesurf, voile, kayaks, windsurf, centre UCPA...). Ces établissements proposent des formules découvertes et des cours de perfectionnement ainsi que pour certains, la location de matériel pour une pratique autonome. Sensible à la valorisation du patrimoine local, le centre de voile de l'Aber-Wrac'h (CVL) propose également, en partenariat avec l'association Martine, des balades en bateau traditionnel goémonier, restauré par cette même association, qui est aujourd'hui labellisé « Bateau d'intérêt patrimonial ». Ces activités de loisirs nautiques attirent autant la clientèle locale que la clientèle touristique.



*Une commune touristique littorale dotée d'une offre diversifiée : activités culturelles, balnéaires, nautiques, événementielles...*



*Illustration 7: Ancien bateau goémonier restauré par l'association Martine, aujourd'hui labellisé "bateau d'intérêt patrimonial"*

Les espaces naturels préservés sont également propices à la pratique de la randonnée pédestre ou cycliste. Des chemins serpentent sur l'ensemble de la commune, offrant des paysages à couper le souffle et révélant le patrimoine caché aux promeneurs. On peut citer notamment le GR34 longeant le littoral, ou la vélo-route des Abers empruntant l'ancien tracé du chemin de fer, reliant le port de l'Aber-Wrac'h à Brest. La vélo-route littorale, en chantier à l'heure actuelle sur la commune de Landéda, verra le jour en 2016. Le projet, souhaité par le Conseil Général, est ambitieux : la future voie littorale longera de près ou de loin les grèves, baies et côtes déchiquetées et guidera le voyageur de ports en plages de Roscoff à Saint-Nazaire.

Une des particularités de la commune sont les dunes de Sainte-Marguerite qui constituent un « spot » reconnu et sécurisé pour la pratique de la planche à voile et du kitesurf. C'est également depuis la commune que s'effectue, avec les Vedettes des Abers, le transport de passagers vers le Phare de l'Île Vierge (commune de Plouguerneau) ou pour des balades de découverte des deux abers.

Dynamique et animée, la commune accueille de nombreuses fêtes et manifestations durant l'année qui profitent aux habitants et aux touristes, petits et grands.

On peut citer notamment les « vendredis de l'Abbaye » qui valorisent en musique l'Abbaye des Anges grâce à des concerts estivaux, le marché des produits du terroir organisé chaque année par la confrérie de la poêlée du pêcheur des Abers et qui valorise les productions « terre & mer » locales, le tour du Finistère à la Voile dont le port de l'Aber-Wrac'h est une étape traditionnelle et réputée, et bien d'autres encore...

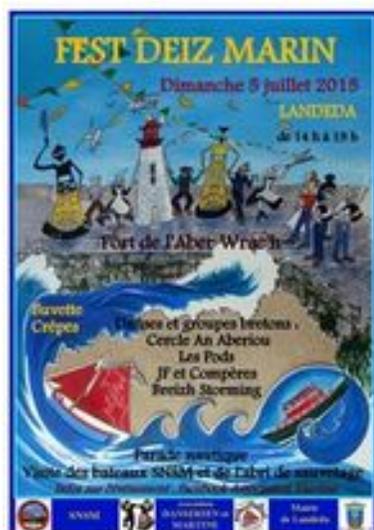


Illustration 8: Exemples d'animations se déroulant sur la commune de Landéda

### 1.5. Équipements socioculturels et sportifs

La commune de Landéda possède plusieurs équipements socioculturels sur son territoire :

- La médiathèque / ludothèque, en cours de création, ouvrira ses portes début 2016. En plus d'un fond documentaire généraliste, elle entend se spécialiser dans les ouvrages liés à la mer et au patrimoine local. En collaboration avec la mairie, la médiathécaire proposera des événements autour de la valorisation du patrimoine local par le biais de conférences, expositions...
- L'atelier Ty Room, situé sur le Port de l'Aber-Wrac'h, dans les anciens locaux des Affaires Maritimes, abrite aujourd'hui l'atelier-galerie de l'artiste aquarelliste

Frederïg, ainsi qu'un salon de thé et une épicerie bretonne qui propose des produits régionaux artisanaux. L'artiste y expose ses œuvres, représentant pour la grande majorité la vie et les paysages landédaens. L'artiste propose également, toute l'année, des stages d'aquarelle à la journée ou à la demi-journée à l'atelier ou sur le vif au Pays des Abers, pour adultes débutants et confirmés.

- Le sémaphore, situé sur les hauteurs de l'Aber-Wrac'h, a été racheté en 1994 par la municipalité qui a opéré des travaux de rénovation. C'est aujourd'hui un espace culturel qui accueille des expositions et conférences. Il accueille plus de 10.000 visiteurs par an.



Illustration 10: Programme de la saison culturelle au Sémaphore



Illustration 9: Intérieur de la salle d'exposition du Sémaphore - Juin 2009

La commune dispose également d'équipements sportifs : deux complexes sportifs multifonctions à Kervigorn et omnisports à Streat-Kichen (dojo, skate-park, salle multi-sports, terrain de football à 9...), un terrain de football à Rozvenni, un parcours de santé autour de la chapelle de Troménec. Ces différents équipements profitent autant aux habitants à titre individuel qu'aux associations : Aber VTT, Entente omnisports de Landéda (danse, badminton, volley, jogging, pétanque...), Abers GR, Aber Zen Landéda et bien d'autres...

Les associations sont un maillon essentiel dans la vie et la dynamique locale : 70 associations sont actives sur le territoire, dont 19 associations sportives et 27 associations pour la culture, la défense du patrimoine et les loisirs.

### 1.6. Autres équipements et services publics

Outre la mairie située dans les locaux de l'ancien presbytère récemment rénovés, on trouve La Poste, située sur le port de l'Aber Wrac'h, une maison de l'enfance (accueil de loisirs sans hébergement, halte-garderie), une bibliothèque (en cours de rénovation, qui deviendra une médiathèque-ludothèque), une maison de retraite et deux écoles publiques et privées (maternelle et primaire) accueillant en 321 élèves pour 15 classes.

La commune dispose également d'une aire de jeux pour les enfants située en face de la digue de l'Armorique.



Illustration 11: Aire de jeux avec vue sur la mer

*Le tourisme est un pilier  
de l'économie locale !*

*L'enjeu : adapter et  
moderniser l'offre pour  
concilier développement et  
respect de l'identité  
maritime*

## 2. Rappel historique des activités maritimes et des quartiers urbanisés

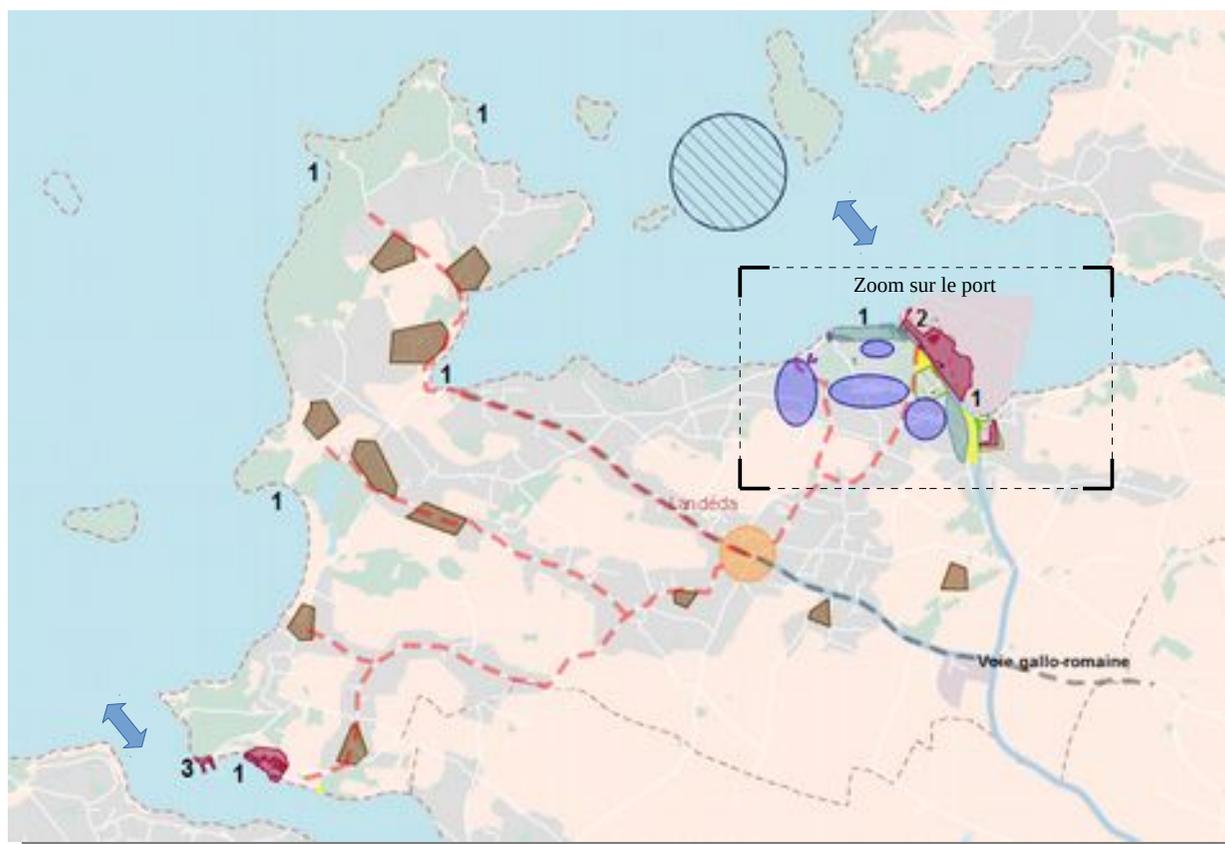


Illustration 12: Genèse de la commune

### Légende

#### Origine du site, du XVIème siècle aux années 1840

- 1 Sites d'échouage originels
- Noyau urbanisé d'origine, à proximité des sites d'échouage
- Hameaux et villages rétro-littoraux
- Bourg d'arrière-côte
- — Ancienne voie gallo-romaine reliant Landéda à Carhaix en passant par Landerneau
- - Routes marquées par la mer, utilisées notamment par les paysans-pêcheurs-goémoniers pour faire la liaison entre les hameaux, la côte et le bourg.

#### Extension et reconfiguration du port 1840 – 1930

- 2 Site portuaire historique : le port de l'Aber-Wrac'h
- Infrastructures portuaires
- Ensemble industriel constituant les usines d'Iode
- Front portuaire urbanisé
- Quartier des populations maritimes
- Éléments isolés du bâti balnéaire
- Zone de mouillage pour les navires se livrant au grand cabotage jusqu'à la fin du XIXème siècle
- ↔ Voies maritimes utilisées pour le bornage et le cabotage

#### Transformations du port à partir des années 1930 jusqu'à aujourd'hui

- 3 Site portuaire récent : le port du Vilh
- Terre-plein des activités portuaires
- Mitage de l'espace sous forme de parcelles individuelles le long des axes terre / mer et extension des hameaux traditionnels



**Légende**

Origine du site, du XVIème siècle aux années 1840

- 1 Sites d'échouage originels
- Noyau urbanisé d'origine, à proximité des sites d'échouage
- - Routes marquées par la mer, utilisées notamment par les payasans-pêcheurs-goémoniers pour faire la liaison entre les hameaux, la côte et le bourg.

Extension et reconfiguration du port 1840 – 1930

- 2 Site portuaire historique: le port de l'Aber-Wrac'h
- Infrastructures portuaires
- Ensemble industriel constituant les usines d'iode
- Front portuaire urbanisé
- Quartier des populations maritimes
- Éléments isolés du bâti balnéaire

Transformations du port à partir des années 1930 jusqu'à aujourd'hui

- Terre-plein des activités portuaires
- Autres éléments bâtis

Illustration 13: Zoom sur la genèse du port

### 3. Les différents types d'héritages maritimes bâtis à Landéda

#### 3.1. Signalisation et surveillance des côtes



Les abords maritimes permettant l'accès à l'Aber-Wrac'h sont difficiles et dangereux pour les nombreux bateaux qui naviguent au large des côtes. En effet, la position avancée en mer de la Presqu'île de Landéda, conjuguée aux nombreux rochers, écueils, îles et îlots qui prolongent les côtes compliquent son accès depuis la mer.

Le littoral est équipé de phares, de feux et d'un sémaphore dont la fonction est d'assurer l'éclairage et la surveillance des bateaux navigant au large des côtes. D'autres édifices, d'architecture plus modeste ont également été construits en mer comme les tourelles et balises non lumineuses qui préviennent le marin d'un danger et l'aident dans sa navigation. Des amers ont également été définis sur terre pour faciliter l'entrée dans l'Aber-Wrac'h jusqu'au port. Tous ces édifices, auquel il faut ajouter le déploiement de la cartographie marine, et les moyens de sauvetage rendant plus sûre la navigation, ont joué un rôle important dans le développement portuaire de la commune.

Illustration 14: L'accessibilité difficile des côtes

Dès l'époque Vauban, la signalisation des roches et écueils est évoquée dans une conversation écrite de Vauban à Monseigneur le marquis de Seigneley, le 7 septembre 1685 : « *Les seules dépenses d'aménagement de ce port consisteraient, à mon avis, à édifier ces batteries, quelques 200 toises de quai et une ou deux douzaines de balises, dont la plupart ne seraient que de petits mâts plantés sur des roches qui ne découvrent qu'à marée basse*<sup>6</sup> ».

6 J. Michel, Un îlot du Finistère : Cézon

Les principaux phares et balises de Landéda ont été construits pendant la grande époque de construction des phares et balises finistériens (1840-1914), en raison de l'accroissement de la circulation maritime et l'augmentation importante du nombre de naufrages sur le département.

C'est ainsi que les phares de la Palue et de Saint-Antoine furent mis en service respectivement en 1847 et 1911. Ils servaient à éclairer, la nuit, l'entrée du port de l'Aber Wrac'h. En 1970, ils seront remplacés par un feu directionnel installé devant l'actuel abri du canot de sauvetage. Ils servent aujourd'hui d'amers, donnant l'alignement d'entrée au port au 128°. D'autres balises furent également construites à cette époque. On peut citer par exemple le Petit Pot de Beurre (1845-1847), Breac'h Ver (1862-1879), la roche aux Moines (1878). Cette dernière tient son nom de sa situation géographique puisqu'elle est située non loin de l'Abbaye des Anges.

Des amers comme celui de la Tour Noire (aujourd'hui blanche) sont également présents sur le littoral pour aider les marins dans leur navigation. Autrefois, la Tour Noire était peinte en noir (d'où son nom) car cette couleur était plus visible depuis la mer pour les marins. Mais, avec la végétation qui s'est développée, les Phares et Balises l'ont repeinte en blanc, afin qu'elle reste visible des marins.



*Illustration 15: Phare de La Palue*



*Illustration 16: Phare de Saint-Antoine*



*Illustration 17: La balise "Roche aux Moines", construite en 1878 avec l'Abbaye des Anges au loin, sur la côte*



*Illustration 18: Vue sur le sémaphore depuis la mer*

Un sémaphore fut également construit sur la commune en 1861, sur les hauteurs de l'Aber-Wrac'h pour assurer la surveillance et la communication pour les bateaux croisant au large de la côte. La mission de sécurité des deux guetteurs prenait fin dès l'allumage du phare de l'île Vierge (1845) à la tombée de la nuit et reprenait le matin dès son extinction. Les deux points de guet sur la mer étaient complémentaires et bien des drames ont été évités grâce à ces gens dévoués au monde maritime. Construit sur un modèle architectural similaire aux autres sémaphores, il assurait la communication avec les navires au moyen de signaux optiques grâce au mât situé sur le toit du sémaphore et les pavillons du mât à l'extérieur mais également avec les sémaphores voisins et le commandement de Brest (utilisation du Morse, suivie du téléx et de la radio puis de la technologie du radar).

Le sémaphore avait également la fonction de déclencher les alertes auprès des sauveteurs en mer en cas de naufrage. Les guetteurs alertaient les sauveteurs par un coup de canon à blanc dans les premières décennies. Puis une sirène sur le pignon fut installée, afin d'éviter aux vitres des maisons proches de subir des bris fréquents causés par les coups de canon à blanc. Dès la mise à l'eau du premier canot tous temps et l'invention de la radio VHF, le guetteur libre du service de guet descendait avec son vélo pour venir occuper la place du radio à bord du canot.

En 1972, un projet de construction d'un nouveau sémaphore, sur la pointe de Penn Enez est avancé, mais le projet est rapidement abandonné au profit d'une modernisation du sémaphore de l'Aber-Wrac'h.

En 1978, à la suite de la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, le rail d'Ouessant est éloigné de la côte, afin de sécuriser l'un des passages maritimes les plus fréquentés au monde. A la suite de ce naufrage débute en 1979 la construction du sémaphore de Brignogan, mieux placé sur la côte, et destiné à remplacer celui de l'Aber-Wrac'h, qui fermera officiellement ses portes en 1982.

Le sémaphore a fortement contribué à la vie et au développement de la commune résolument tournée vers la mer. Les guetteurs permettaient de sécuriser les nombreux marins et pêcheurs naviguant sur ce plan d'eau dangereux couvert de récifs. Cette surveillance rassurait les travailleurs de la mer et les marins sur les navires croisant au large. Les signaux de météo donnés grâce au mât avertissaient en outre les bateaux du danger à venir lors des tempêtes, fréquentes en hiver. Les bassiers (ramasseurs de coquillages à marée basse) et les goémoniers pouvaient également profiter de ces signaux.



Illustration 19: Le sémaphore de l'Aber-Wrac'h, devenu un espace d'exposition et de conférences

Consciente depuis longtemps de l'intérêt exceptionnel de ce patrimoine maritime, la municipalité a racheté en 1994 le sémaphore et a engagé des travaux de restauration, à la suite de l'incendie de 1992. Le sémaphore conserve encore aujourd'hui des vestiges d'époque, tels que la charpente du sémaphore, deux bornes en granite portant une ancre de marine sculptée en relief ou encore le local de rangement. Géré par une association, le sémaphore est aujourd'hui un lieu d'exposition renommé et un belvédère exceptionnel (cf illustration 9 et 10).



Illustration 20: Des éléments du patrimoine maritime fragiles et précieux qu'il convient de conserver

*Un patrimoine maritime riche, lié à la nécessaire signalisation de côtes déchiquetées pour assurer la protection des hommes de la mer...*

### 3.2. Défense militaire des côtes



Illustration 21: L'île Cézon (île privée)

La commune de Landéda revêt une importance stratégique dans la protection de la ville de Brest. Le caractère maritime de la Bretagne, source de richesses en raison du cabotage et des échanges commerciaux, lui confère un statut stratégique, source quant à lui de convoitises et de craintes. Une quarantaine d'incursions de 1683 à 1783 rappelle un peu plus la nécessité de maintenir les côtes en état de défense et de protéger les populations des incursions espagnoles puis anglo-hollandaises. La nécessité de fortifier les côtes bretonnes et notamment les principaux ports, ceux de Saint-Malo, Morlaix, Brest, Port-Louis et Lorient, afin de les mettre à l'abri des descentes de l'ennemi devient plus pressante.

La défense militaire des côtes sous l'action de Vauban n'était pas un phénomène isolé. Il s'agissait de mettre le littoral breton en état de défense. La construction du Fort Cézou sous l'impulsion de Vauban représentait un ensemble défensif : à l'est, le Château du Taureau faisait partie d'un système défensif destiné à assurer la protection des ports de Morlaix et de Roscoff, régulièrement attaqués par la flotte espagnole et les corsaires anglais ; à l'ouest, de nombreux édifices défensifs étaient destinés à la protection de la ville de Brest, qui constituait, par sa situation géographique, le mouillage le plus sûr de la Bretagne occidentale.

Vauban fait plusieurs voyages en Bretagne à partir de 1683. Il s'intéresse beaucoup au Port de l'Aber-Wrac'h où il se rend en 1685 et y inspecte les passes d'entrée, sondant les chenaux à basse mer, son intention étant d'y établir un port en demandant la construction de quais et de 4 batteries pour en défendre l'entrée. Il estime la fortification du port importante non seulement pour abriter des navires de commerce ou de guerre, mais aussi pour prévenir un débarquement et une prise à revers de Brest. Son projet est ambitieux. Vauban souhaite la construction de batteries sur 4 îles : l'île Cézou, l'île Plate, l'île de la Croix et l'île du Four. Sur le plan stratégique, les forts permettaient de surveiller les trois passes permettant l'entrée du port : la Malouine, le chenal de la Pendante et la Grande-Passe. Toutefois, ces sites comportaient également de nombreux inconvénients, rendant difficile la construction et l'entretien en raison de leur situation géographique, éloignée de la côte et difficile d'accès.

Seul le Fort Cézou fut construit, faute de crédits. Sa construction débuta en 1694, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, peu avant la bataille de Camaret, tentative anglo-hollandaise, organisée en 1694, de détruire une partie de la flotte française stationnée à Brest et de débarquer une troupe d'occupation en Bretagne. Ce fort comptait deux batteries de côte, une tour d'artillerie, des casernes, des corps de garde, un logement de gardien, une guérite, des magasins à poudre et aux vivres, et des fourneaux pour rougir les boulets. Un mémoire de 1701 indique que pendant la guerre contre la Ligue d'Augsbourg, le fort était à la garde de 4 officiers, 55 hommes, un bataillon de la Marine comprenant 400 hommes et 30 paysans de Landéda.

En 1859, des travaux de mise en défense du fort sont entrepris avec la construction d'un magasin de poudre « à l'épreuve » et du rehaussement des murs d'enceinte. Le fort sera déclassé en 1889.

*La géographie des côtes Landédaennes, un emplacement stratégique pour la défense militaire depuis Vauban jusqu'à la guerre 39-45.*



Illustration 22: L'île Cézou vue de la côte

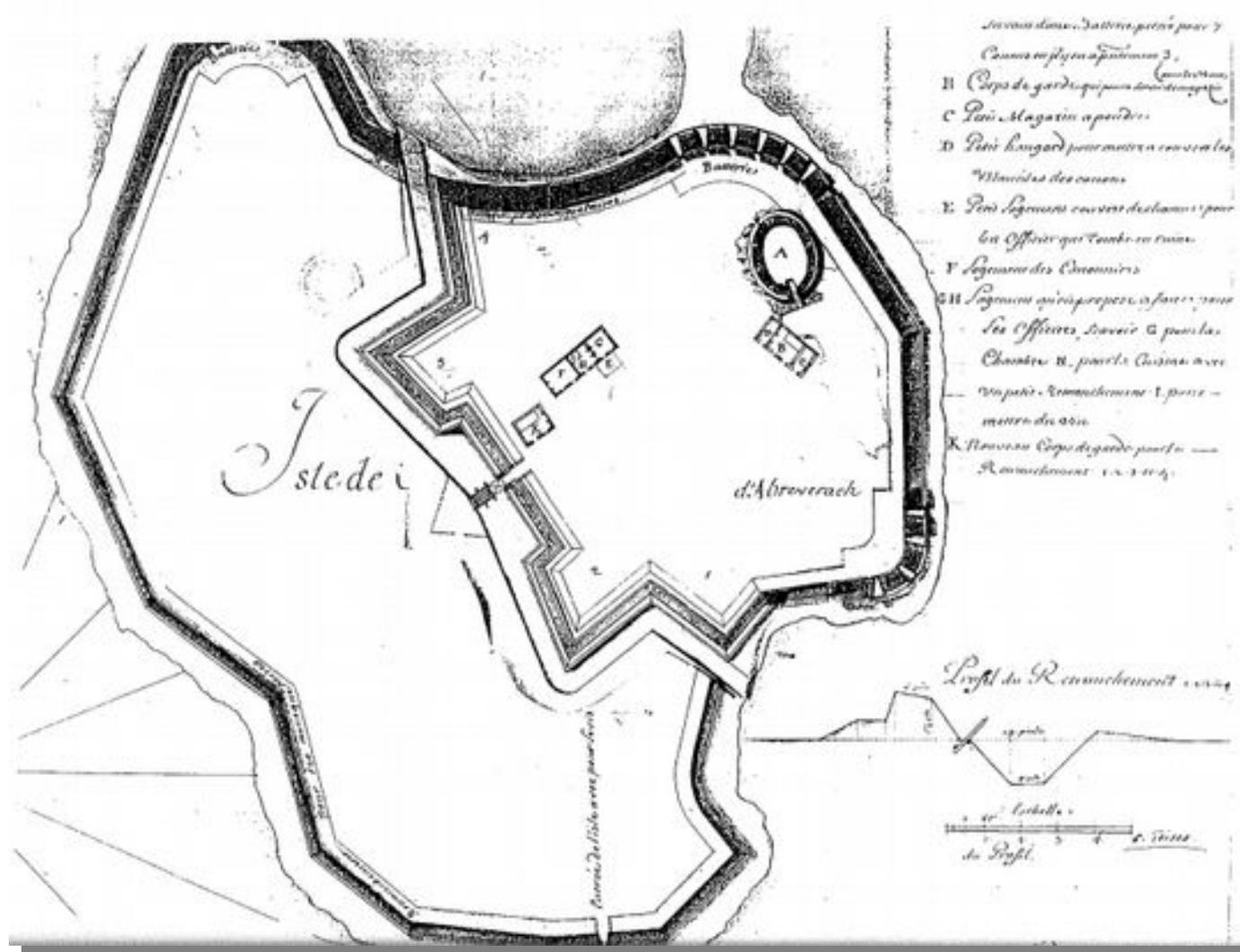


Illustration 23: Plan de Fort Cézon (1704)



*Illustration 24: Le mur antichars au port de l'Aber-Wrac'h*



*Illustration 26: Blockhaus situé sur la plage de Clougoury*

Sur le continent, sous le Second Empire, les douaniers assurent la protection des côtes. On aperçoit encore aujourd'hui, le long de la Corniche de l'Aber-Wrac'h, les anciennes maisons des douaniers construites dans les années 1855-1858.

L'île Cézon est à nouveau utilisée pour la défense militaire des côtes durant la Seconde Guerre Mondiale. A l'image de la Bretagne où le « mur de l'atlantique » compte près de 2000 ouvrages bétonnés, sur les côtes landédaenne et sur quelques îles, on recense également de nombreux ouvrages allemands datant de cette triste période : un mur antichars parcourt la baie du Port de l'Aber-Wrac'h, 42 blockhaus, 22 abris, 19 postes d'observation, 18 casemates, 5 ensembles fortifiés et quelques batteries sont encore visibles sur le territoire.



*Illustration 25: Les maisons des douaniers situées sur les hauteurs de l'Aber-Wrac'h*



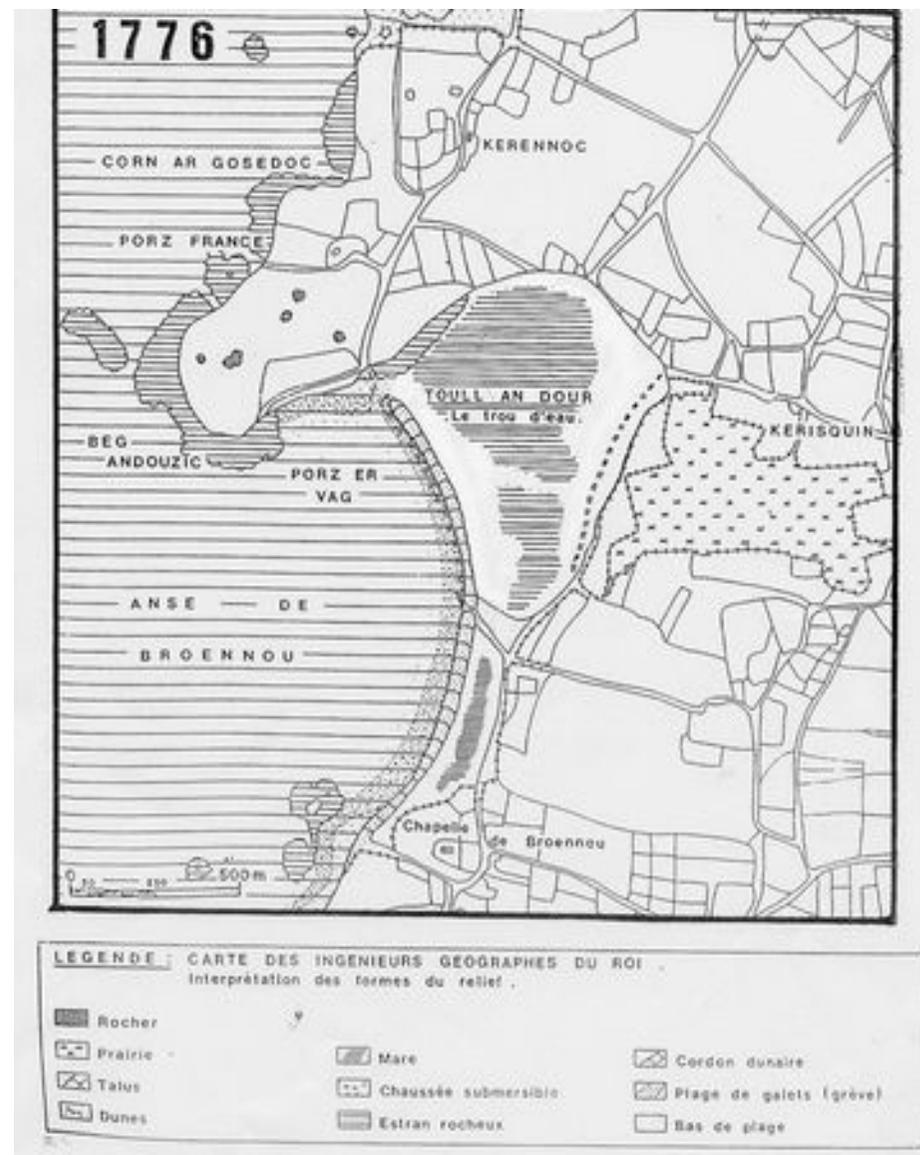
*Illustration 27: Les maisons des douaniers vue de la mer*

### 3.3. Protection contre l'érosion côtière

En raison de l'importante façade maritime de la Presqu'île de Landéda, on recense plusieurs protections contre l'érosion côtière sur la commune. Si la mer a rongé la côte, l'homme est intervenu pour la protéger et pour gagner sur elle du terrain. Une carte du XVIIIème siècle montre le marais qui existait, souvent envahi par la mer en raison du cordon dunaire brisé en un endroit, laissant la mer s'y engouffrer. En 1836, le sieur SALAUN rend possible l'agriculture dans le marais par le moyen d'un ouvrage d'art consistant en un aboiteau, un pont souterrain en pierres pour l'écoulement de l'eau avec la construction d'une porte à clapet empêchant la mer d'y entrer. Ce polder construit au XIXème siècle fut cultivé jusqu'en 1930 pour la culture des célèbres petits choux de Saint-Brieuc notamment.



Illustration 28: L'aboiteau de Brouënnou, côté mer



On observe également une protection au port de l'Aber Wrac'h. Le port connaît par la suite de multiples agrandissements, masquant cette première protection du port. Elle reste toujours visible à l'angle ouest du port. En effet, le port n'a pas toujours été celui que l'on connaît aujourd'hui. L'Homme a gagné beaucoup de terrain sur la mer. Autrefois, la mer longeait la route du port que l'on connaît aujourd'hui. Pour se protéger des atteintes de la mer, un mur de protection assurait la préservation du littoral et des habitations.

Une troisième protection fut construite sur la Presqu'île de Sainte-Marguerite. En effet, pour accéder à la Presqu'île, il fallait traverser la grève. A marée basse, pas de difficulté pour les habitants de la Presqu'île, mais à marée haute, le chemin était long et combien harassant pour les enfants devant rejoindre les écoles du bourg en passant par les chemins de la chapelle. En 1953, la population se mobilise, au moyen d'un incendie, pour convaincre le Conseil Municipal de la nécessité de construire une digue. La mer était haute et les secours eurent de grandes difficultés à accéder au site incendié. En 1957, le Conseil Municipal vote en faveur de la construction de la digue de l'Armorique.



Illustration 29: Le port de l'Aber-Wrac'h au XIXème siècle - La mer était au raz des habitations. On distingue le muret de protection côtière



Illustration 30: La digue de l'Armorique - Presqu'île de Sainte-Marguerite

### 3.4. Transit terre / mer

De nombreux ouvrages servant au transit terre / mer furent construits le long du littoral landadéen, et sur certaines îles. On peut citer les nombreuses cales et accès à la mer utilisés pour les activités maritimes, et notamment goémonière. Pendant longtemps, avant la construction des cales, les bateaux s'échouaient sur la côte. Cela rendait difficile le chargement et le déchargement des marchandises. La construction de ces cales a facilité la mise à l'eau des bateaux, l'accostage des navires et le transit des marchandises entre terre et mer.



Illustration 31: La cale et le quai du Vilh, toujours utilisés pour le déchargement du goémon

On peut citer la cale du Passage située sur les rives de l'Aber-Benoit, où un passeur assurait la liaison par bateau entre Landéda et Saint-Pabu. Construite au début du XIXème siècle, cette cale fut au XIXème et début du XXème siècle très fréquentée par les habitants de Saint-Pabu et des communes voisines. En effet, ils devaient souvent se rendre à Landéda sur le Port de l'Aber-Wrach où se situaient les affaires maritimes et une importante usine d'iode (l'usine de La Palue). Ce passage avait l'avantage de réduire la distance entre Landéda et Saint-Pabu en évitant de traverser les communes voisines de Tréglonou et Lannilis.

Pour asseoir l'activité goémonière sur le territoire, la municipalité fait construire en 1984 un quai et un terre-plein à proximité de la cale du Passage au lieu-dit « Le Vilh ». Ce port du Vilh est encore aujourd'hui très fréquenté par les goémoniers qui déchargent leurs marchandises dans des camions qui transportent le goémon vers les usines de Lannilis et Landerneau.

*Historiquement tournée vers la mer, la commune a vu naître de nombreux aménagements littoraux favorisant les activités maritimes : cales, môles, terre-plein...*



*Illustration 32: La cale du Passage avec vue sur la cale de Saint-Pabu*

Le port de l'Aber-Wrac'h, considéré comme un havre de grande renommée, a, lui aussi, connu de nombreux aménagements afin d'améliorer les liaisons terre / mer. Port de passage offrant un abri, il constitue une étape obligatoire pour tous les marins qui naviguent dans la Manche. Initialement port d'échouage, il deviendra un petit port de cabotage avant de devenir l'actuel port de plaisance. Port d'escale, il a vu mouiller des navires se livrant au grand cabotage (des 3 mâts, des lougres provenant de Dunkerque, Séville, Sierra Léone...) mais il est davantage connu comme un petit port de cabotage et de bornage : en 1889, le port a accueilli 89 bateaux de petite pêche côtière.

Une première cale fut construite sous le Second Empire, en 1855, permettant aux navires d'accoster à la cale. Auparavant, les bateaux devaient s'échouer, ce qui rendait difficile l'embarquement et le débarquement des marchandises (poissons, goémons, matériaux divers). Cette première cale fut détruite par les Allemands en 1944.

Un môle-débarcadère de 208 mètres de longueur sur 6 mètres de large fut également construit au XIX<sup>e</sup> siècle pour rendre le mouillage plus sûr. Peu après, l'année 1867 marqua le début de la construction de la première station de sauvetage et de sa cale. Elle sera remplacée en 1952 par un nouvel abri et une nouvelle cale. Ces stations contribueront, avec le sémaphore, à la sécurisation des eaux côtières et donc des marins qui y travaillent.

En 1900, le port gagne du terrain sur la mer à l'occasion de la construction de la gare. En effet, la ligne Brest-Lannilis est prolongée le 25 février 1900 jusqu'à Landéda. Un remblayage du rivage de l'Aber permet la création d'un terre-plein afin de recevoir la gare et constituer en même temps une digue de protection du port. Son emplacement choisi près de la cale permet d'assurer le chargement du goémon vers la zone légumière de Plouescat, Cléder et Saint-Pol-De-Léon. Mareyeurs, goémoniers, pêcheurs, commerçants mais également l'usine de soude utiliseront ce moyen de transport. La ligne fermera définitivement ses portes en 1939.



Illustration 33: La première station de sauvetage et sa cale



Illustration 34: Le port de l'Aber-Wrac'h au début du XX<sup>e</sup> siècle - Vue sur la gare

Le port se tournera progressivement vers la plaisance, notamment avec l'arrivée en 1972 de deux écoles de voile sur le terre-plein de l'ancienne gare. Finalement, c'est en 2005 que le port prend le visage que nous lui connaissons aujourd'hui, résolument tourné vers la plaisance avec ses nouveaux môle, cales, terre-plein...



*Illustration 36: Construction en 2005 du môle Ouest devant la SNSM*



*Illustration 35: Le port actuel, après les travaux de 2005-2007*

### 3.5. Activités de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer



Illustration 37: La récolte du goémon à Landéda

Une fois sec, le goémon est brûlé dans un des nombreux fours à goémon situés sur l'ensemble du littoral. Les fours à goémon ont vu le jour sous le règne de Louis XIV et ont fonctionné jusqu'aux années 1950 sur la commune de Landéda. Cinq à six tonnes de goémon frais donnent une tonne de goémon sec avec lequel on prépare environ 200 kg de soude. La soude était recherchée dans un premier temps pour la fabrication du verre. C'est d'ailleurs pour cette raison que les fours à goémon se sont multipliés en Bretagne sous Louis XIV. Il en avait grand besoin pour la fabrication de la galerie des glaces. Le verre à vitre s'est ensuite largement répandu, entretenant la demande de la soude jusqu'à l'invention de la « soude industrielle » par LEBLANC en 1790. Mais cela n'a pas sonné le glas des fours à goémons pour autant...

L'activité goémonière était la grande affaire de toute une partie de la population landédaenne. Nombreuses sont les familles qui, des enfants aux parents et grands-parents, s'adonnent à la coupe ou au ramassage du goémon, la petite pêche assurant en général un complément de ressources pour ces familles modestes.

La récolte des algues est utilisée à la fois pour un usage domestique, comme alimentation pour le bétail ou comme engrais, mais également pour un usage industriel. Les algues sont récoltées en bord de mer comme en pleine mer grâce aux bateaux goémoniers. Ces bateaux, construits à fond plat, leur permettent de glisser sur les laminaires et facilitent l'échouage en bord de plage où des charrettes tirées par des chevaux attendent le chargement. Une fois dans la charrette, le goémon est hors d'atteinte de la mer. Les charrettes grimpent alors la dune où la récolte est étalée, le temps du séchage.



Illustration 38: Le brûlage du goémon sur les dunes de Sainte-Marguerite

En effet, outre le maintien du brûlage du goémon comme source d'engrais concentré, dès 1830, les pains de soude servent à fabriquer l'iode largement préconisée par les médecins avant la découverte de la pénicilline. Ces pains de soude sont vendus notamment à l'usine de La Palue, créée en 1874 et située sur le port de l'Aber-Wrac'h qui, par attaque du pain de soude à l'acide sulfurique, va en extraire par sublimation deux à trois kilos d'iode.

Le séchage et le brûlage sont progressivement remplacés par l'industrie qui a pris le relais du séchage. En effet le séchage sur la dune est aléatoire : s'il pleut trop pendant les 3 jours minimum qu'il dure, le goémon pourrit et tout est perdu. L'usine Glaizot à Saint-Antoine, créée en 1912 pour la fabrication de l'iode, a pu faire vivre les goémoniers du secteur jusque dans les années 1960 grâce à sa modernisation. En effet, en 1930, M. Perrin prit la direction de l'usine pour traiter les alginates. Auparavant, l'usine ne traitait que l'iode et ses dérivés. Cependant, cette usine utilisait un procédé très complexe qui la précipita vers la faillite en 1938. Elle connaîtra de nombreux propriétaires dont M. Minié

qui tenta de lancer une activité de construction d'avion. Ces derniers seront détruits par les allemands. Ils logèrent dans l'usine les ouvriers en charge de la construction du mur de l'Atlantique (STO). En 1957, l'activité de l'usine Saint-Antoine reprit pendant 20 ans avec la mise au point de farines d'algues pour le bétail. Elle déposera le bilan en 1977. M. Bescond racheta l'usine en 1979 pour y installer son activité de chantier naval. L'installation de la société de location de bateaux « Locavoile Plaisance », sur le Port de l'Aber-Wrac'h apporta un fond de commerce à l'activité du chantier naval.

*L'activité goémonière fait partie du paysage et de la culture locale, avec un port goémonier riche de son histoire et de ses savoirs-faire. Une pratique ancrée dans le passé et toujours d'actualité !*



Illustration 39: L'usine de La Palue



Illustration 40: L'usine de Saint-Antoine



*Illustration 41: Une des pêcheries découverte près des dunes de Sainte-Marguerite*

technique de pêche, sans discontinuer jusqu'à nos jours. Par exemple, au Moyen Age, de nombreux barrages ont été construits par les moines des abbayes auxquels les règles religieuses imposaient la consommation de poisson.

Sur la commune de Landéda, de tels barrages de pêcheries en pierre ont été inventoriés au nord d'Enez Vihan, près de la Roche aux Moines, entre Roc'h Avel et la pointe de Kerennoc'h, entre les îlots Kern ar Guen et Leved, et entre les îles Tariéc et Tariéc Vihan.

Si leur datation ne peut être précisée pour le moment, ce sont des éléments du patrimoine culturel maritime, fragiles et précieux, qu'il convient d'étudier, de préserver et de mettre en valeur.

On trouve également de nombreuses pêcheries sur la commune. Les barrages de pêcheries sont des installations de pêche fixes, construites par les hommes le long de côtes à marées ou de certaines rivières. Le principe est celui d'un piège permettant de capturer les poissons à marée descendante ou dans le flux du courant. Cette technique de pêche permet de faire l'économie de moyens nautiques puisque le ramassage des prises se fait à marée basse : les poissons sont collectés soit dans une nasse ou panier à la sortie du piège (le pertuis), soit dans la retenue d'eau du barrage, au moyen de haveneaux ou de filets.

En fonction des matériaux disponibles et de la configuration des côtes, les barrages de pêcheries sont construits en bois ou en pierre, associant parfois plusieurs matériaux ; leurs formes sont diverses, en « V », ou en arc de cercle, ou bien linéaires et reliant des têtes de roches entre elles pour former une sorte de « piscine », ou encore s'appuyant sur une portion de côte...

On rencontre de tels barrages de pêcheries dans différentes parties du monde et à diverses époques. Sur la façade atlantique de l'Europe, les plus anciens barrages remontent à la Préhistoire, plus particulièrement à l'époque Mésolithique (il y a 8000 ans). Certaines communautés littorales ont continué à construire et à utiliser cette

Les eaux autour de Landéda abritent des crabes, des langoustes, des homards mais peu de poissons ce qui peut expliquer l'absence de conserveries sur le territoire communal. La commune de Landéda a été marquée par le développement de viviers sur son territoire. Ce développement est dû à une initiative de Jean-François Oulhen qui se constitua une flotte de 3 bateaux pour pêcher la langouste sur les côtes d'Espagne et du Portugal afin de les ramener à l'Aber-Wrac'h. Il fit construire en 1878 des viviers au port de l'Aber-Wrach et à proximité de l'île Wrac'h dont il fit assurer la surveillance par un gardien. Les navires atteignaient l'Espagne et le Portugal au printemps ou en été pour revenir les viviers pleins à l'Aber-Wrac'h. Chaque traversée rapportait environ 3500 crustacés, expédiés sur Paris et les autres villes de France, et approvisionnait les viviers du territoire. Le petit-fils de Jean-François Oulhen, fit construire par la suite, en 1950 un magasin à marée sur la rue de l'arrière-port.

Outre le commerce de la langouste, Jean-François Oulhen entreprend, en 1895, le commerce des huîtres dont la réputation n'était plus à faire. A cette même époque, M. Delamarre Deboutteville (1856-1901), industriel français et inventeur du moteur à explosion, rédige quelques traités sur la mytiliculture et crée un élevage d'huîtres dans l'Aber-Benoit qui existe toujours sous le nom qu'il lui a donné : Prat-Ar-Coum. Il a appris la culture de l'huître à la famille Madec, ostréiculteurs depuis 1898.

*Les Abers sont pionniers de la culture des huîtres - toujours aujourd'hui réputés pour la qualité de leur produits, au délicat goût de noisette !*



Illustration 42: Les viviers Oulhen au port de l'Aber-Wrac'h



Illustration 43: L'ancien magasin à marée situé sur le Port de l'Aber-Wrac'h

Parallèlement à ces viviers, la culture de l'osier est développée au marais de Prat Al Lan. L'osier est utilisé pour la réalisation de paniers servant aux récoltes ou aux casiers pour la pêche.

### 3.6. Activités maritimes liées à la construction et l'avitaillement des bateaux

On remarque une forte concentration de chantiers navals autour de la commune de Landéda : A Saint-Pabu, Plouguerneau... A Landéda, les archives font état de trois chantiers navals qui ont aujourd'hui disparu : le chantier naval « Perrirhin », situé sur la route des Anges, après le sémaphore ; le chantier naval « Le Guen » qui exerça son activité entre 1840 et 1950 ; et le chantier naval « Le Got » situé sur la Presqu'île Sainte-Marguerite. Tous ces charpentiers de marine travaillaient essentiellement pour les professionnels de la pêche côtière, de la récolte de goémon, et pour le cabotage et le bornage.



Illustration 44: Un casier en osier



Illustration 45: L'Agence technique Marine Plaisance à Saint-Antoine (2015)

Nombreux sont les hommes de la mer qui passent commande de leur bateaux auprès de chantiers réputés : les bateaux goémoniers, larges et peu rapides sont construits principalement à Plouguerneau par les entreprises Riou et le Got et les cotres, plus rapides, sont construits à Carantec. Cependant, la tradition sur la commune est de s'adresser à des charpentiers nomades. Ces charpentiers se déplacent à la demande chez le commanditaire et y demeurent le temps qu'il faut jusqu'à l'achèvement du bateau. En 1894, 88 bateaux sortent des chantiers de Landéda<sup>7</sup> (chantiers fixes ou charpentiers nomades).

Un des chantiers navals encore en activité est « l'Agence technique Marine Plaisance ». Après le dépôt de bilan en 1977 de l'usine de Saint-Antoine, M. Bescond la rachète en 1979 pour y installer son activité, puis loua les locaux à « Techmarine », dirigée par Yves Quignard et Philippe Chapel qui y développent plusieurs activités de 1989 à 1995 : vente de bateaux à voile et moteur, construction de voiliers et yoles de mer, réparation, entretien et tous services nautiques et maritimes. Aujourd'hui, « l'Agence technique Marine Plaisance » propose de nombreux services aux professionnels de la mer et aux plaisanciers : chantier naval, réparation et entretien de bateau, hivernage, vente de pièces et moteurs...

7 Jean-Pierre Hirrien, mai 2013, La construction navale dans le Pays des Abers, Pagan, Les cahiers de l'écomusée de Plouguerneau, n°15, p4



Illustration 46: L'EAM, dans les locaux de l'ancienne gare

La commune de Landéda a également accueilli pendant près de 50 ans, l'École d'Apprentissage Maritime. Elle était l'une des 18 écoles qui, en France, assurait les formations suivantes : pêche, marine de commerce, marine machines, puis conchyliculture. Créée en 1945, l'école s'installa dans un premier temps dans les locaux du patronage où elle dispense aux élèves une formation initiale (pêche et pont). « Ici, pas de dictée mais de l'apprentissage de base pour pouvoir naviguer : on travaillait le fer à la forge, et le charpentage chez Balcon au Stouk<sup>8</sup> ».

Elle est ensuite transférée dans les locaux de l'ancienne gare, sur le port de l'Aber-Wrac'h. En 1957, l'acquisition de terrains pour y construire une nouvelle école est réalisée. La nouvelle école est inaugurée en 1965. Elle connaît dans les années 1970 des difficultés de recrutement. La formation continue qui vient s'ajouter : certificat de capacité pour la commande de navires, certificat de motoriste à la pêche (chef de quart, second mécanicien, brevet de patron à la plaisance voile), ne permettra pas de freiner son déclin.

L'école fermera officiellement ses portes en novembre 1993, sur décision du Conseil Régional.

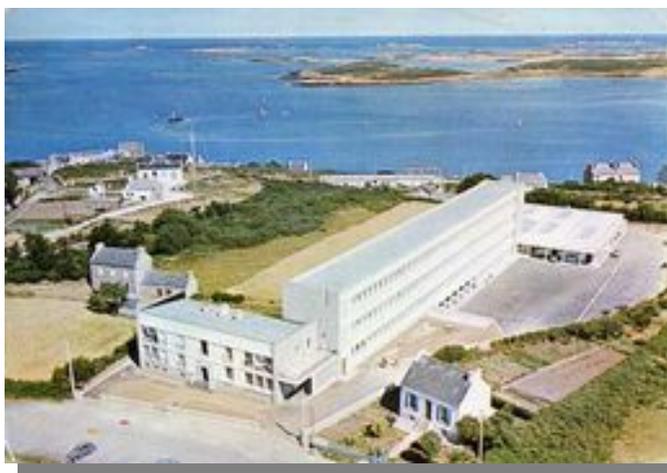


Illustration 47: La nouvelle école de l'EAM inaugurée en 1965



Illustration 48: Les locaux de l'EAM, aujourd'hui transformée en résidence immobilière

*L'Aber-Wrac'h,  
terre de formation  
maritime !*

8 Théophile Le Rousic, 2009, A l'école d'apprentissage maritime. In : René Montfort, *Landéda, gens de mer et de terre*, Mor ha Douar, p20

### 3.7. Vie des populations littorales

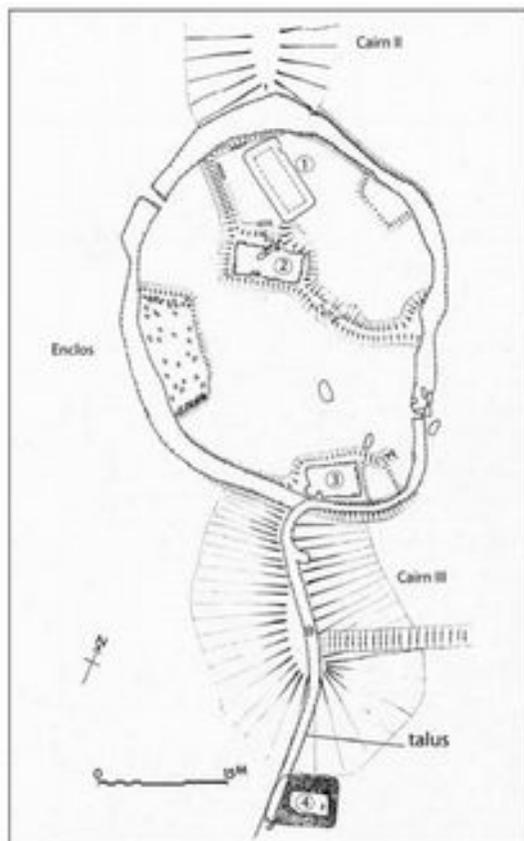


Illustration 49: L'île Guennioc à l'âge de fer

Le territoire de la commune a été peuplé dès le néolithique. Autrefois rattachée au continent, l'île Guennioc a aujourd'hui un caractère insulaire qui lui a permis la conservation exceptionnelle d'une extraordinaire succession de vestiges allant du néolithique au Moyen-Âge, soit plus de 10 000 ans d'histoire. Plusieurs campagnes de fouilles archéologiques ont démontré une occupation à l'Âge de Fer d'un groupe de quelques familles (une trentaine de personnes) ayant édifié au moins 8 bâtiments (cairns, enclos et habitations) dont on retrouve aujourd'hui les traces. Ces vestiges attestent d'un mode de vie déjà ancré sur l'élevage et complété par la pêche et le ramassage de coquillages, en témoignent les 10 m<sup>3</sup> de coquilles accumulées dans le dolmen du cairn de l'île Guennioc. A la fin de l'âge de fer, l'île sera abandonnée, vraisemblablement en raison des conséquences climatiques et environnementales engendrant une montée du niveau de la mer et créant l'île Guennioc. Cela a compliqué l'accès et la vie quotidienne de ces populations qui ont déserté le site. Le lieu sera réinvesti au haut Moyen-Age par les Bretons qui y regrouperont, au centre d'un enclos circulaire, une série d'habitations basses entourées de champs et de petits talus.

L'île Guennioc fut également fréquentée lors de la Seconde Guerre Mondiale : elle fut le point de transfert où des aviateurs et marins alliés étaient remis à une vedette rapide anglaise par la résistance locale.



Illustration 50: L'île Guennioc au Moyen-Age

Si l'île Guennioc est un site archéologique remarquable, tous les îles et îlots de Landéda ont conservé les traces d'une habitation passée : les îles Tariec, séparées en deux suite à l'effet du temps, aux intempéries et à l'extraction du sable par les hommes, abritent de nombreux vestiges archéologiques (cairn du néolithique, menhir, éléments de briquetage gaulois, chapelle entourée d'un cimetière où de nombreuses inhumations de naufragés eurent lieu...) ; l'île Garo habitée puis cultivée jusqu'à la Première Guerre Mondiale ; l'île de Roc'h Avel et ses cairns...

Finalement, chaque île ou îlot possède quelque chose de remarquable, des vestiges du passé qui marquent l'identité culturelle de la commune.

Le continent est également marqué par la présence historique de populations sur le littoral. Des tombes sont régulièrement retrouvées sur la côte comme celles retrouvées sur la plage de Pors Matéano datant de l'âge de fer.



Illustration 51: L'île Guennioc



Illustration 52: L'une des îles Tariec

Autrefois, Brouënnou et Landéda n'étaient pas une seule et même commune comme aujourd'hui. Au Vème siècle, les communes de Landéda, Lannilis et Brouënnou dépendaient de la paroisse de Ploudiner. Au XIVème siècle, Landéda prend son autonomie. Ce n'est qu'en 1822 que Brouënnou, autrefois paroisse, puis commune à part entière (en 1791) est rattachée à Landéda par ordonnance royale de Louis XVIII.

L'ouverture de Landéda sur le milieu marin est fonction de sa position avantageuse en pays léonard et à son ouverture sur la Manche. La commune est en effet dotée d'une belle façade maritime, de deux abers, de multiples criques et baies qui favorisent les activités maritimes. La terre absorbe un nombre important de fils d'agriculteurs, mais des exploitations exigües et la misère de nombreuses familles les conduisent à tourner leurs regards vers la pêche ou le goémon mais aussi à s'engager dans la Marchande ou la Royale. Les travailleurs de la mer se dirigent essentiellement, selon les saisons, vers la petite pêche côtière et le goémon. Par cette dualité, au mieux, ils vivaient, et, au pire, ils survivaient. En fournissant un labeur pénible, ils aspiraient à une existence décente, indépendante, afin de posséder, en plus de leur bateau, une maisonnette, et un ou deux lopins de terre.

La datation de l'habitat littoral de la commune de Landéda est comprise principalement entre le XVIIIème siècle et le XXème siècle, avec une proportion importante d'habitations datées du XIXème siècle. La plupart de ces maisons étaient habitées avant la seconde moitié du XXème siècle par une population de marins-paysans-goémoniers, qui formaient la majeure partie de la société rurale et littorale du XIXème siècle. Ces maisons avaient le plus souvent toujours la même configuration. Il faut aujourd'hui faire abstraction des bâtiments à étage, construits à la fin du XIXème ou au début du XXème siècle, et qui reflètent une époque de relative prospérité due à l'ouverture de l'usine d'algues de La Palue en 1874.



*Illustrations 53: Maisons traditionnelles des populations de marins-paysans-goémoniers*

Les maisons sont faites de moellons de granit ou de pierres de schiste extraites sur place. Leurs façades, non crépies pour un grand nombre de maisons modestes, sont le plus souvent orientées au sud pour garantir lumière et chaleur. Comme les maisons du bourg, ces habitations sont couvertes en chaume, il faudra attendre la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle pour qu'apparaisse l'ardoise. Près des maisons se trouvent les dépendances : écurie, étable, crèche à cochons, four à pain...

Cette population travaille également sur les îles : on note la présence de nombreux parcellaires et structures goémonières. L'île Guennioc est fréquentée dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle par les pêcheurs ainsi que les contrebandiers qui utilisent les cairns comme abris et bivouacs. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle est fréquentée également par les pêcheurs-goémoniers. En témoignent les nombreux fours à goémons et la mention d'une ferme ou habitation sur l'île. L'île Tariec est cultivée par des paysans-goémoniers pendant longtemps (21 parcelles sur le cadastre de 1842), où d'anciens fours à goémons sont encore visibles. On retrouve sur l'île d'Enez Vihan d'anciennes cales utilisées par les goémoniers pour accoster et débarquer le goémon afin de le mettre à sécher sur l'île. L'île Garo est quant à elle cultivée jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

A Landéda, terre maritime et fertile et régulièrement amendée par l'engrais marin, l'agriculture était également très développée. Le blé a toujours été, du moins jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, la culture dominante. Cela explique la devise accompagnant le blason de la commune :

*« douar aour mor en e dro »*

*« terre d'or qu'entoure la mer »*

Outre la production céréalière destinée à la consommation familiale, les productions agricoles de notre commune se limitaient à l'élevage des chevaux et ruminants, impliquant la culture des plantes fourragères : betteraves, carottes blanches, navets, colza... Au XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'en 1940, la culture du lin est également très développée, mais l'apparition des textiles synthétiques porte un coup fatal au tissage du lin. Une des particularités de la commune est sa production de petits choux de Saint-Brieuc. Ces petits choux étaient vendus à Saint-Renan, Lesneven, Landerneau et Landivisiau. La culture de la graine de chou



remonte à plusieurs siècles et s'est surtout maintenue sur la Presqu'île de Sainte-Marguerite et à Toul-An-Dour. L'ancien marais fut exploité pendant plus de 100 ans par les locaux. Ils y pratiquèrent la culture fourragère et légumière (carotte rouge, pomme de terre, choux de Saint-Brieuc, seigle, betterave, carotte fourragère,

foin...), l'élevage (pâturage pour une dizaine de vaches et quelques chevaux) et la production d'osier.



Illustration 55: Rue de l'Armorique à Landéda – fin du XIXème siècle

n'est pas dû au hasard : ils sont situés aux endroits propices, en lien avec la mer.

- Sur le plateau de la commune qui offre de bonnes terres protégées des vents de mer.
- En bordure de mer, à proximité des lieux de récolte du goémon. Ils sont très nombreux sur la presqu'île de Sainte-Marguerite.
- Sur les axes conduisant à la mer, et donc à la pêche et au goémon.

Ces accès à la mer sont très nombreux sur la Presqu'île de Landéda. Ils permettaient de faire le lien entre les hameaux ruraux et la mer où les habitants, mi-paysans, mi-pêcheurs, mi-goémoniers pratiquaient la récolte du goémon et la pêche selon la saison.

Sur le continent, on remarque que l'habitat est dispersé. Les maisons se trouvent principalement autour d'un point d'eau. En effet, l'eau courante n'est disponible sur la commune qu'en 1969. Auparavant, chaque quartier devait avoir son puits et son lavoir. Onze lavoirs ont été construits sur la commune, dont quatre ont aujourd'hui disparu. Lieu de dur travail, c'est aussi lieu de rencontre et d'échange social. On y apprend les nouvelles, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, et c'est là que sont commentés les événements du quartier ou de la commune. C'est autour de l'Église que se sont construites les premières maisons et ouverts les premiers commerces. On y trouve la mairie, le presbytère, quelques débits et commerces... A l'origine, la construction de ces maisons se fait sans règlement. C'est en 1841 qu'est voté le premier plan d'alignement qui réglemente la construction du bourg. A la première moitié du XIXème siècle, les fermes se regroupent progressivement en hameaux.

Ces hameaux, composés de maisons de pêcheurs-paysans-goémoniers sont dispersés sur toute la commune. Leur emplacement

*La vie quotidienne des populations, soumise aux rythmes des marées et des richesses saisonnières de la mer :*

*La vie de dur labeur des pêcheurs-paysans-goémoniers...*

*Evolution tardive du petit port de cabotage à la fin du 19ème siècle, grâce à l'activité conchylicole en développement et l'arrivée du « train patates »*

On retrouve encore sur certains axes, les vestiges du passage des charrettes, le cerclage de celles-ci marquant la pierre des chemins.

Paradoxalement, le port de l'Aber-Wrac'h est resté pendant longtemps un petit village de quelques habitations. « Port connu et très fréquenté », il ne comporte au XIXème siècle que huit maisons, dont six à La Palue. Le cabotage n'a pas fait naître chez les enfants de Landéda, et même plus largement du Pays des Abers, de vocations notables. Il n'y a pas ici de bassin de recrutement, à la différence du secteur plus occidental du Léon, sans doute en raison du faible niveau d'éducation de la population à cette époque. On n'y trouve donc pas de maisons d'armateurs comme il en existe dans d'autres ports, comme à Lanildut par exemple. Des raisons d'Etat s'opposèrent à l'implantation d'un grand établissement commercial proposé à Louis XV par des négociants hollandais et furent sûrement une des causes de cette absence d'édifices importants. La situation géographique du port, en contrebas de la falaise, ne garantissant pas des conditions favorables à l'urbanisation, est également une des raisons avancées au développement tardif du port.

C'est à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle que le port se développe. L'aménagement du port, ses cales, son môle, son terre-plein, favorise son développement. La construction du premier abri du canot et de sa cale en 1867, en lien avec les activités du sémaphore joue un rôle important dans la vie des populations littorales, participant à la protection des professionnels de la mer. Dès que le sémaphore déclenchait l'alerte auprès des sauveteurs en mer suite à un naufrage, ceux-ci se dépêchaient de mettre le canot de sauvetage à l'eau. Un anneau situé en face de la cale, facilitait la mise à l'eau du bateau (anneau toujours visible aujourd'hui sur le bâtiment du café du port). En 1926, un chasse-roue construit sur la cale facilite d'autant plus sa mise à l'eau. L'abri du canot, qui est aujourd'hui un restaurant, est remplacé en 1952, par la construction du nouvel abri et de sa cale ainsi que du premier canot à moteur, le « François Rolland ». Cet abri est toujours utilisé par la SNSM actuelle qui dispose aujourd'hui d'un canot tous temps, d'une vedette et d'un zodiac pour faire face à tous types d'interventions. De nombreux naufrages furent ainsi évités même si l'on compte plusieurs épaves au large des côtes.



Illustration 56: Le canot sortant de son abri

Le prolongement de la ligne de chemin de fer Brest – Lannilis jusqu'à l'Aber-Wrac'h en 1900 marque également la vie de la population landédaenne. Le « train patates » est mixte. Il accueille voyageurs et marchandises pour un voyage de deux heures jusqu'à Brest. Mais il aurait tout aussi bien pu s'appeler le train « goémon ». En effet, il transportait régulièrement vers la zone légumière de Plouescat, Cléder et Saint-Pol-De-Léon, de plein wagons d'engrais marins que les goémoniers entassaient sur le quai de la gare. Une correspondance attendait à Plabennec le train, qui filait ensuite en direction du pays léonard. Le mareyeur, M.Oulhen, les usines de traitement des algues, les pêcheurs locaux, les commerçants et les paysans (petits choux notamment) utilisent également ce nouveau mode de transport. En 1931, le transport de voyageurs est supprimé et le transport de marchandises réduit. Avec le développement de l'automobile, la ligne est officiellement fermée en 1945 (ponctuellement ré-ouverte par les allemands pendant l'Occupation) et la gare est démolie en 1980.



Illustration 57: Des voyageurs attendant sur le quai de la gare

Illustration 58: Le quai de la gare où le goémon attend d'être chargé dans le train

Le front portuaire se développe donc à la fin du XIXème siècle avec la construction de plusieurs bâtiments et maisons. A l'origine, ces maisons sont construites avec un étage. Elle seront rehaussées par la suite au début du XXème siècle. Le front portuaire se développe notamment grâce à l'activité industrielle du traitement du goémon. Plusieurs maisons, encore visibles aujourd'hui, sont construites à proximité de l'usine de La Palue, non loin des maisons des gardiens des Phares de La palue et de Saint-Antoine. Parmi les commerces et services présents sur le port, on peut trouver une boucherie, un café, la douane et les ponts-et-chaussées, ainsi que l'hôtel Belle-Vue et La Poste. En front de mer, sur la route des Anges sont également construites entre 1855 et 1858 les maisons des anciens douaniers.

Les bâtiments et maisons ont souvent changé de vocation jusqu'à aujourd'hui, transformant la vocation exclusivement maritime des lieux au profit de l'économie touristique : restaurants, expositions, hôtels, maisons d'habitation compose le paysage de l'actuel port. Cette modification de l'usage du bâti a permis la bonne conservation du patrimoine maritime dans la rue de l'arrière-port.

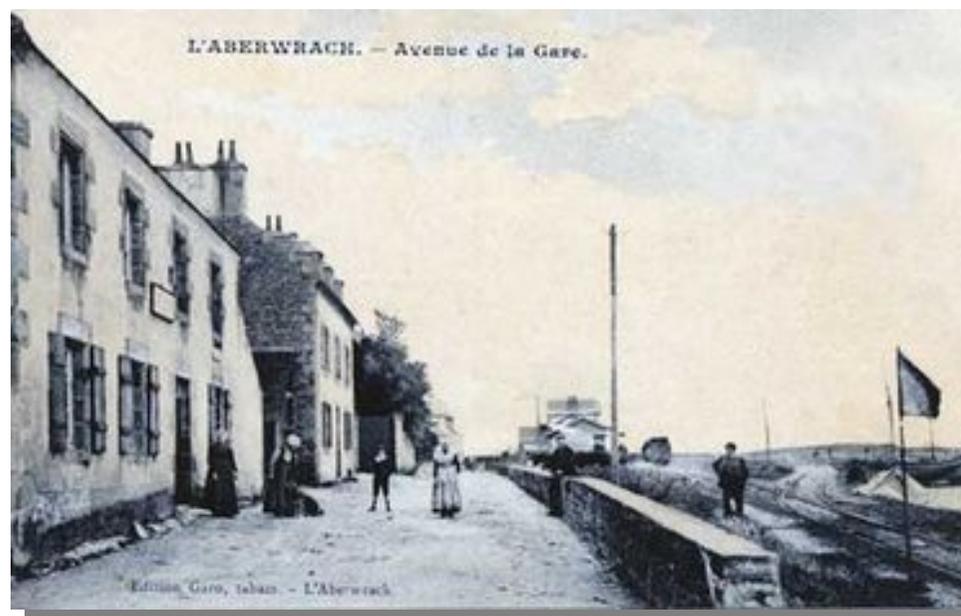


Illustration 59: Le front portuaire au début du XXème siècle

### 3.8. Activités balnéaires et de santé

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le littoral est un lieu de travail, consacré à la pêche, à la récolte du goémon et à la navigation, mais en aucun cas un lieu de plaisir. C'est plutôt un lieu de danger. La rencontre entre les hommes et la mer se fait par les ports, et les yeux tournés vers l'océan reflètent surtout la peur de ceux restés à terre. De tous temps les hommes se sont fixés en bord de mer, mais ces implantations, résultant d'une lente et progressive installation des populations exploitant la mer, n'ont rien à voir avec le développement des stations balnéaires. Les habitations du littoral tournent généralement le dos à la mer et aux tempêtes, à l'inverse des établissements balnéaires de loisirs qui s'ouvrent sur le littoral.



Illustration 60: L'hôtel des Anges, dans l'Abbaye des Anges

La desserte du littoral par les lignes de chemin de fer secondaires et l'éloignement des grandes agglomérations pourvoyeuses de touristes n'a pas permis un développement balnéaire à l'image d'autres stations du Finistère.

Mais, la commune de Landéda a tout de même eu l'occasion de voir s'ouvrir quelques établissements balnéaires, de grande renommée, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1862, l'abbaye des Anges, après avoir été une auberge pendant quelques années, devient « l'hôtel des Anges ». L'hôtel comptera sept chambres, une salle à manger et plus tardivement une salle de danse.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, sera construit également l'hôtel Bellevue sur le port de l'Aber-Wrac'h, qui sera par la suite étoilé au guide Michelin. En 1911, ces deux établissements sont nommés dans le guide Hachette « Bains de mer en Bretagne ».

L'hôtel des Anges ferme ses portes en 1933 au profit du Restaurant de la Plage situé à proximité du Port. Racheté par la suite, en 1938 par Yves Guyomard, il le rebaptise l'Hôtel de la Baie des Anges. Yves Guyomard, cuisinier émérite, se perfectionne à la capitale où il travaille tout d'abord dans l'un des célèbres restaurants « Prunier » puis à « l'hôtel Carlton » situé sur les Champs-Élysées. Il travaillera par la suite quelques années à l'Hotel Bellevue situé sur le Port avant de devenir propriétaire de son établissement.

*Le passage de la mer  
« travail » à la mer  
« loisir » marque l'essor des  
établissements touristiques*



Illustration 61: L'hôtel BelleVue, au début du XX<sup>e</sup> siècle



*Illustration 62: L'hôtel-Restaurant de la Baie des Anges au XXème siècle*

Il contribuera largement à faire connaître la commune. L'établissement est étoilé au Guide Michelin, et Logis de France, lauréat de plusieurs concours gastronomiques en France et à l'étranger. La réputation de l'hôtel s'étend au-delà de la région. Son établissement, renommé pour sa cuisine et notamment pour son homard grillé et sa soupe aux huîtres, a été fréquenté par de nombreuses personnalités issus des milieux artistique, cinématographique, littéraire, journalistique, politique... On peut citer notamment René Goscinny qui lui a rendu un hommage sous la forme d'un clin d'œil en faisant préciser au druide Panoramix que du gui et du homard entraient dans la composition de sa potion magique. Dans ses livres d'or, on découvre des dessins de Bernard Buffet et ses menus ont été décorés par les dessins d'Émile-Joseph Porphyre Pinchon, créateur de Bécassine qui entre 1934 à 1953, venait chercher le dépaysement à l'Abbaye des Anges.

En 1933, fut également créé sur les dunes de Sainte-Marguerite, « l'hôtel des dunes », renommé pour les bals qui s'y déroulaient en fin de semaine.

En 1968, l'idée de créer un port permettant d'accueillir les professionnels de la mer et plaisanciers est lancée. C'est en 1972 que le port se tourne officiellement vers la plaisance, avec l'arrivée de deux écoles de voile sur le terre-plein. En parallèle, le Yacht Club, créé en 1974, aura pour but de rassembler les amateurs de voile en développant les activités nautiques dans la région des abers. Ces établissements contribueront à la renommée de la commune.



*Illustration 63: Cours proposés par le CVL sur la plage de la Baie des Anges, 1978*

### 3.9. Pratique religieuse, légende et mémoriel

Sur la commune de Landéda, la ferveur religieuse a laissé de somptueuses traces de pierres, dont le lien avec la mer est souvent très présent. L'un des édifices religieux les plus maritimes est l'Abbaye des Anges. Fondée en 1507 par Tanguy de Chastel et son épouse Marie du Juch, l'Abbaye Notre-Dame des Anges hébergea des moines franciscains, les Cordeliers, en provenance de l'île Vierge. Au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, les frères mineurs cordeliers de l'Observance fondent un couvent sur l'île où ils restent une soixantaine d'années avant de s'installer à l'abbaye des Anges. En 1509, Monseigneur de Kermavan, évêque de Saint Pol, procède à la consécration de l'abbatiale entouré de 12 frères Cordeliers observants. Les Cordeliers occupèrent le monastère pendant 76 ans, au bout desquels, en 1583, des Récollets vinrent remplacer les premiers occupants. Les moines de cet ordre séjournèrent au couvent jusqu'à la Révolution Française. Le 14 juillet 1791, un ordre d'expulsion des religieux fut signé.



Illustration 64: L'Abbaye des Anges et son ex-votto



Illustration 65: Ex-voto offert par les marchands de Penmarc'h

Sur la façade de l'Abbaye des Anges, on trouve la présence d'un formidable témoignage de l'activité commerciale du port de l'Aber-Wrac'h : un ex-voto, représentant un navire fut offert en 1544 par les marchands de Penmarc'h, grand port marchand au XVI<sup>ème</sup> siècle qui commerçait régulièrement avec le port de l'Aber-Wrac'h (vin, lin...).

Devenue par la suite auberge puis hôtel, elle est aujourd'hui la propriété d'un particulier qui en assure la restauration.



Illustration 66: L'église Saint-Gongard

L'église de Landéda et son clocher de 1731, seul vestige de l'ancienne architecture de l'église, se dresse au centre-bourg. En 1821, à la suite d'un orage, le clocher de l'église et sa toiture sont détruits par la foudre. La commune fit appel au soutien de La Marine, invoquant le clocher comme amer servant à la navigation. La Marine opposa une fin de non-recevoir. Le clocher est réparé en 1823. Entre 1838 et 1846, l'église est rebâtie par des charpentiers de marine et prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui en conservant son clocher. Résolument tournée vers la mer, le clocher conserve les vestiges de gravures de bateaux réalisées entre 1883 et 1942, par les sonneurs, à l'occasion des mariages. Cela marque l'importance de la vie maritime sur la commune.

Ces sonneurs, qui étaient également des marins de profession, gravaient, à côtés de leurs noms, les bateaux sur lesquels ils embarquaient. Les navires sont généralement à faible tirant d'eau, des sloops pour la plupart comme les langoustiers du mareyeur M. Oulhen.

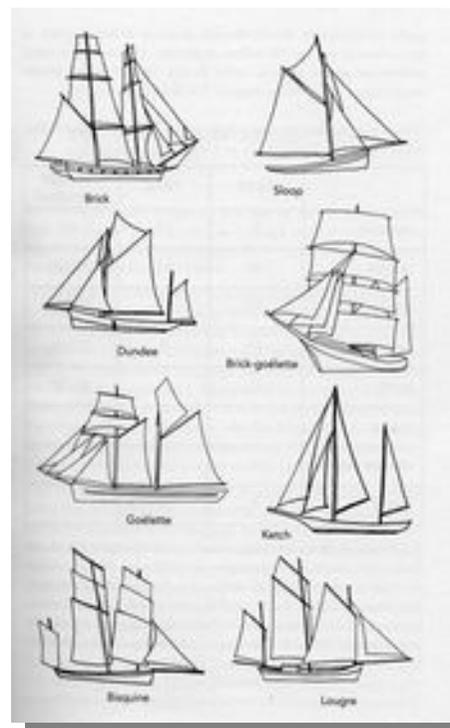


Illustration 68: Principaux types de bateaux visibles dans les eaux de Landéda



Illustration 67: Gravures de bateaux dans le clocher de l'église

Le bourg voit également se construire un hospice en 1703. Construit par Marie de Kerlech, cet hôpital était destiné à recevoir 25 pauvres de la paroisse, les marins débarqués malades et, en temps de guerre, les soldats de fort Cézou. Cet hospice avait sa propre chapelle dédiée à Saint-Roch, le patron des malades, et à Saint-Louis, le patron de la Marine.



Illustration 69: La chapelle Sainte-Marguerite

Plusieurs autres chapelles ont été construites sur le territoire communal. On retrouve sur l'île Tariéc, les vestiges d'une chapelle entourée d'un cimetière où de nombreuses inhumations de naufragés eurent lieu. En raison de la construction de la chapelle Sainte-Marguerite, celle-ci fut abandonnée ainsi que son cimetière. La chapelle sainte-Marguerite, construite en 1852 sur la terre ferme, remplace un édifice religieux plus ancien. On y célébrait autrefois sur ce site un culte païen à des idoles de pierres symboles de fertilité et donc invoquées contre la stérilité. La chapelle contient la statue en bois de Saint-Tariéc. Représenté en abbé, à côté duquel il y a des galets arrondis, ce saint est invoqué contre les empiètements de la mer.

Sur le rivage de l'Aber-Benoit, on peut apercevoir les ruines de la chapelle Saint-Jean datant probablement du XIIIème ou XIVème siècle, située sur une propriété privée. Une hypothèse explique son abandon : cette chapelle se serait avérée trop petite et un édifice nouveau, une église paroissiale, a été bâtie à Brouënnou. La chapelle de Brouënnou, construite en 1608, est également située sur le site autrefois consacré au culte païen de la déesse de la fertilité. Lors du rattachement de Brouënnou à la commune de Landéda, la chapelle est érigée comme annexe de l'Église paroissiale de Landéda. Chaque année, une bénédiction de la mer a lieu à l'Ascension.

La chapelle de Tromenec, est quant à elle, l'un des vestiges du manoir fortifié de Tromenec. A l'intérieur se trouvent un tombeau et une pierre tombale. Le tombeau est celui de François de Kermavan, tué en duel en 1600 par Guillaume Simon de Troménec qui multipliait les actes de banditisme dans la région. L'évêque l'excommunia. Par repentir ou par prudence, Guillaume Simon de Troménec s'engagea à ériger sur son terrain une chapelle expiatoire où François de Kermavan fût inhumé.

*Nombreux sont les édifices religieux dont histoire, construction, et évolution sont liées à la mer. Le clocher de l'église conserve par exemple des graffs de bateau, gravés entre 1883 et 1942*



Illustration 70: La chapelle de Brouënnou

#### 4. Cartographie des différents éléments du patrimoine maritime bâti

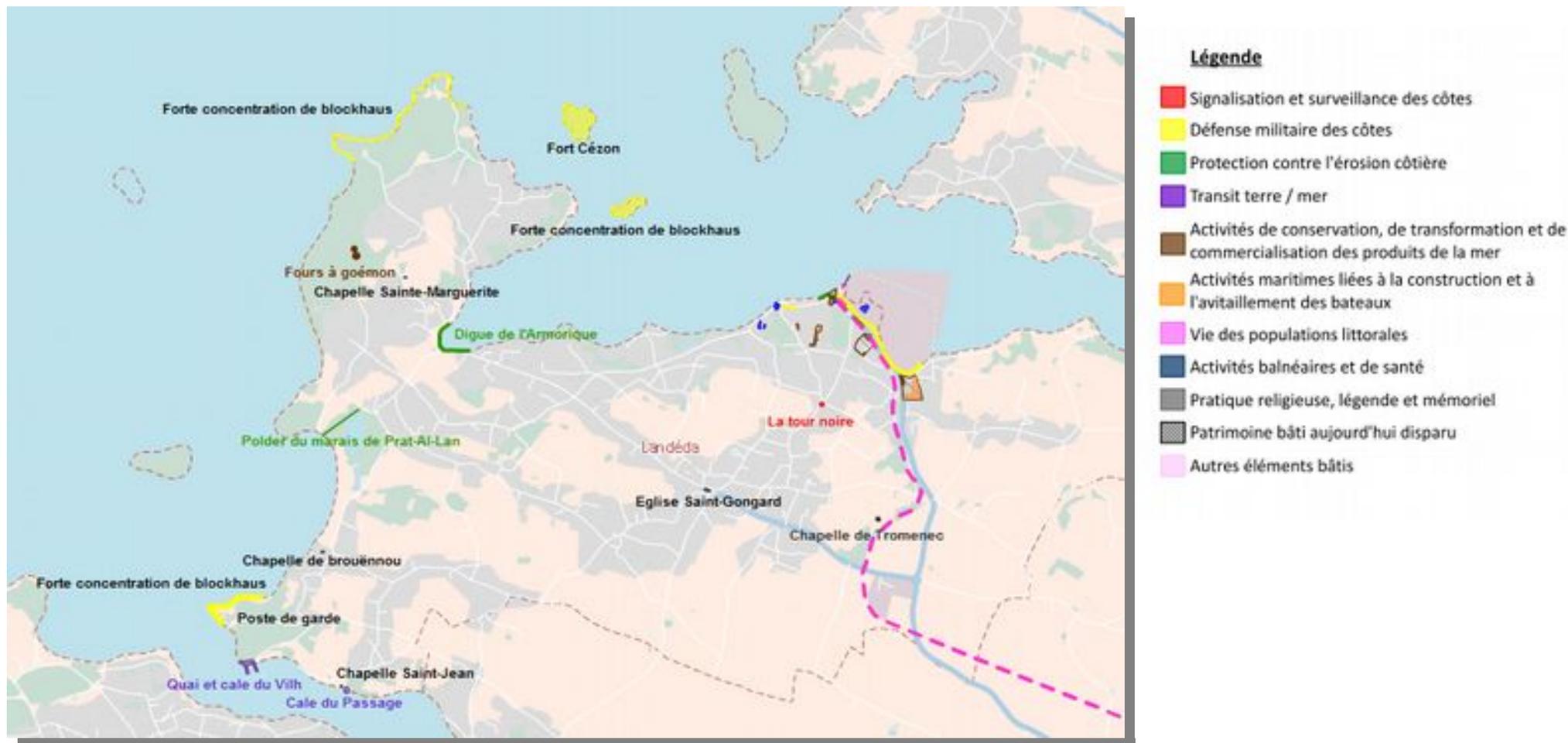


Illustration 71: Cartographie du patrimoine maritime bâti



### Légende

- Signalisation et surveillance des côtes
- Défense militaire des côtes
- Protection contre l'érosion côtière
- Transit terre / mer
- Activités de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer
- Activités maritimes liées à la construction et à l'avitaillement des bateaux
- Vie des populations littorales
- Activités balnéaires et de santé
- Pratique religieuse, légende et mémoriel
- Patrimoine bâti aujourd'hui disparu
- Autres éléments bâtis

Illustration 72: Zoom sur le patrimoine maritime bâti du port de l'Aber-Wrac'h

***Les opérations achevées ou en cours dans les domaines de la conservation,  
la restauration et la valorisation du patrimoine maritime bâti sur la commune***

***An oberezhioù, peurechu pe war ar stern, war  
tachennoù mirout, ratreañ ha talvoudekaat ar glad  
savet war ar gumun***

***Partie 2 - Lodenn 2***



## 1. La protection réglementaire du patrimoine mise en place par la commune

En 2010, la commune a souhaité renforcer le règlement du POS en imposant des contraintes architecturales strictes sur certains secteurs à forte valeur patrimoniale. On peut citer les hameaux de caractère (hameaux rétro-littoraux) de la Presqu'île de Sainte-Marguerite (Kermenguy, Kistillic, Mechou Al Leach) et du Leuriou, couverts par le secteur UHcp<sup>9</sup>. Le port de l'Aber-Wrac'h recouvre quant à lui une zone sensible sur le plan paysager et patrimonial qu'il convient également de protéger. Il est couvert par le secteur UHap'a<sup>9</sup>. Le POS prévoit à ce titre que dans ces quartiers les constructions « ne doivent pas – dans leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments à édifier ou à modifier – porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. Toutes les constructions, qu'elles soient inspirées de l'architecture traditionnelle ou qu'elle soit d'une architecture contemporaine, ne sont acceptées que si elles forment un ensemble cohérent et présentent un caractère d'harmonie, et si elles sont adaptées aux paysages urbains et naturels avoisinants<sup>10</sup> ».

Les permis de construire sont étudiés pour être en accord avec l'environnement naturel et bâti et doivent présenter une simplicité dans les proportions des volumes et des détails d'architecture, et être cohérent dans la couleur et le choix des matériaux. Cette cohérence est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de constructions anciennes. Les réhabilitations, modifications et surélévations de volumes doivent maintenir et restituer l'esprit de son architecture originelle ou, à défaut, l'organisation primitive de la parcelle. Pour cela, il faut par exemple opter pour le maintien des formes, pentes et couvertures des toitures, maintien des lucarnes traditionnelles... Les extensions doivent quant à elles parfaitement s'intégrer à la construction d'origine.

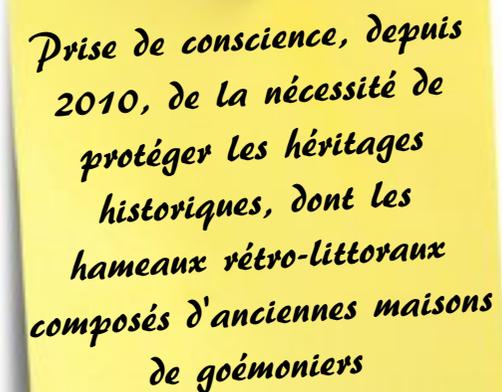
Les matériaux de façade et les menuiseries doivent être réalisés dans le respect du bâti d'origine : « le ravalement des façades des constructions anciennes doit être réalisé avec des matériaux compatibles avec les supports anciens, avec conservation ou reproduction de la modénature (décors de façade) existante. Les maçonneries en pierre appareillées ou pierre de taille sont destinées à rester apparentes<sup>10</sup> ».

Par ailleurs, la municipalité a mis en place plusieurs outils de protection supplémentaires tels que la déclaration préalable de travaux en cas de ravalement et d'édification de clôture (Conseil Municipal - 3 novembre 2014) ou encore le permis de démolir sur l'ensemble du territoire (Conseil Municipal - 28 septembre 2015)<sup>11</sup>.

9 Annexe 1 : Plan d'occupation des sols : cartographie de la commune par secteur

10 Source : Plan d'occupation des sols – 4ème modification, 21 juin 2010

11 Annexe 2 : Délibérations – Outils de protection du patrimoine supplémentaires



*Prise de conscience, depuis 2010, de la nécessité de protéger les héritages historiques, dont les hameaux rétro-littoraux composés d'anciennes maisons de goémoniers*

## 2. Des actions de restauration et de conservation du patrimoine bâti

### 2.1. L'Abbaye des Anges



Illustration 73: Restauration de la chapelle de l'Abbaye des Anges (2015)

L'un des plus gros chantiers de restauration sur la commune est celui de l'Abbaye des Anges. Ses propriétaires, M. et Mme TETREL ont engagé depuis 2002, d'importants travaux de restauration :

- Les travaux de première urgence ont été entrepris en 2002 par la réparation de la toiture, des murs d'enceinte et des parcelles, le drainage, l'épandage, et la réparation de menuiseries ...
- Un premier chantier de restauration sur bâtiment de l'hostellerie a été finalisé entre 2005 à 2010, qui a conduit à totalement reprendre les éléments de base et de second œuvre.
- Un autre chantier de sauvegarde a été réalisé de 2009 à 2012 sur l'abbatiale qui a permis de restaurer les 2 pignons du levant et du couchant et de rouvrir les baies jusqu'alors partiellement murées.
- Un chantier de sauvegarde de la façade, extrêmement endommagée, a été réalisé et s'est terminé au printemps 2014. Il permet la mise à disposition de la salle de l'ancienne « buée » ou encore buanderie à la disposition des classes des écoles pour des visites scolaires.

- En 2013 a commencé le chantier de restauration de l'abbatiale avec comme finalité, dans un premier temps, de réaliser la restitution complète des structures porteuses, du clos et du couvert (charpente, couverture, enduits, menuiseries et clôtures de baies) de la chapelle. La chapelle de l'Abbaye des Anges fait partie des plus grandes chapelles de Bretagne. Cependant, seuls les murs gouttereaux et les pignons sont encore debout de nos jours. Les propriétaires actuels souhaitent redonner vie à cet édifice qui est le plus emblématique et le plus structurant du couvent Notre-Dame des Anges. Les travaux de maçonnerie sont en cours. Le programme prévoit la réalisation du chantier de couverture au cours de l'année 2015, voire au printemps 2016.
- Les jardins sont progressivement remis en état et offrent désormais un cadre à ce site exceptionnel.

Utilisant des matériaux traditionnels, respectant scrupuleusement les documents d'époque, la restauration est conduite sous la direction d'architectes réputés et désormais de l'architecte en chef des monuments historiques. Les travaux les plus spécialisés sont confiés à des compagnons du tour ou des premiers ouvriers.

Ces différentes étapes de restauration ont permis d'ouvrir l'Abbaye des Anges à l'occasion de visites guidées et d'animations culturelles pour le grand public mais également le public scolaire. Par ailleurs, la restauration de la chapelle permettra un futur accueil du public. Au vu de la taille et des dispositions de l'édifice, il semble adapté de poser l'hypothèse d'un accueil de 300 personnes au maximum.

## 2.2. Rénovation d'un bateau traditionnel goémonier

L'association MARTINE créée en 2002 a pour but de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine maritime et culturel des Abers. En 2001, deux passionnés de vieilles coques, originaires de Landéda décident de restaurer Martine, ancien bateau goémonier. Le 10 juin 2006, entouré d'autres voiliers traditionnels, Martine reprend contact avec la mer et déploie ses voiles pourpres. Ce bateau obtient en octobre 2013 le label « Bateau d'Intérêt Patrimonial » délivré par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial.

Aujourd'hui, une convention de mise à disposition avec le centre nautique de l'Aber-Wrac'h (CVL) offre la possibilité aux publics (jeunes, habitants et estivants) de découvrir et de se former à la navigation traditionnelle à bord d'un vieux gréement.

## 2.3. La véloroute des Abers

La Communauté de Communes des Abers a mis en place en juin 2012 la vélo-route des Abers, reliant l'Aber-Wrac'h à Brest en empruntant l'ancien tracé de la voie de chemin de fer. A l'été 2015, un panneau d'information service (PIS) sera mis en place au Port de l'Aber-Wrac'h. Ce panneau, informera le public du tracé et de l'histoire du train « patate ».



Illustration 74: Le bateau "Martine" avant sa rénovation

## 2.4. Entretien et rénovation des bâtis maritimes

La commune est également engagée dans la préservation de ses héritages maritimes. Elle engage régulièrement des actions d'entretien et de conservation du patrimoine bâti. On peut citer par exemple le sémaphore qui, réhabilité en 1996, fait l'objet d'un entretien régulier par la commune (ravalement, jardin...) ou encore la réhabilitation des chapelles de Sainte Marguerite, de Troménéec et de Brouënnou par l'intervention de chantiers d'insertion. En 2010, la toiture de l'église a été refaite et en 2011, la commune a réalisé le rejointoiement du clocher et a repeint le pignon de l'Église.

Par ailleurs, elle organise chaque année, à l'occasion de la journée de l'environnement, un entretien des chapelles du territoire par des bénévoles de la commune. En 2015, des actions de conservation des lavoirs ont été menées ainsi que la réhabilitation de deux fours à goémon sur les dunes de Sainte-Marguerite, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral.

## 3. Des actions de valorisation du patrimoine maritime

La municipalité, les associations et des personnes privées mènent des actions de valorisation et de communication autour du patrimoine maritime. La commune bénéficie d'un tissu associatif dynamique et important qui participe à la vie communale :

- Suite à la restauration de l'Abbaye des Anges, une association « les Amis de l'Abbaye des Anges » s'est constituée en 2011. Elle a pour objectifs l'organisation de manifestations à caractère culturel, la mise en œuvre d'activité de recherche liées à l'histoire de l'abbaye ou plus généralement de son environnement, le travail de partenariat avec les autres abbayes et sites historiques privés, et enfin le rayonnement touristique du site et du monument. A ce titre, elle organise en saison des visites guidées de l'Abbaye des Anges ainsi que des animations culturelles. La présence des très nombreux vases acoustiques, utilisés par les cordeliers, dont la vocation était de prêcher aux foules et de chanter la gloire de Dieu, a naturellement conduit à choisir la voix comme axe majeur autour du chant et de la parole. C'est ainsi qu'elle organise des soirées musicales, les « Vendredis de l'Abbaye » qui attirent le grand public, composé de touristes mais également de nombreux habitants.
- L'association « Patrimoine des Abers », engagée dans l'inventaire historique du patrimoine local propose également quelques visites commentées en saison. Par ailleurs, chaque année, une exposition portant sur une thématique patrimoniale est exposée à la supérette Utile à Landéda. Ainsi, ils visent davantage la transmission de notre histoire locale aux résidents de Landéda, qui pour beaucoup, ignorent de grands pans de notre passé.



*Illustration 75: Restauration des fours à goémon - 2015*

- Les chants de marins du groupe « Le libenter », fortement sollicités dans le Grand Ouest, et les marchés du terroir, organisés chaque année par la confrérie de la Poêlée du pêcheur des Abers sont également un mode de valorisation de notre identité maritime. Cette confrérie a pour objectif de faire découvrir et promouvoir les produits du terroir lors des manifestations gastronomiques locales et lors des participations aux confréries extérieures bretonnes, françaises et européennes.
- L'association « Les amis du jeudi – dimanche » créée par le père Jaouen, apporte également sa pierre à l'édifice dans la valorisation du patrimoine maritime. L'Aumônerie de la Jeunesse Délinquante créée en 1951 a pour but d'élargir l'horizon des jeunes sortant de prison. C'est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Aujourd'hui, elle propose un double programme : Le programme de navigation du Bel Espoir et du Rara-Avis est ouvert à tous, et le chantier accueille des jeunes majeurs pour un cycle d'initiation aux métiers de la mer.
- Des particuliers, des passionnés par le patrimoine contribuent également à la transmission de nos héritages. On peut citer P. Oulhen, collectionneur de cartes postales anciennes qui organise chaque année une exposition de ses collections.



Illustration 76: Le groupe "Le libenter" sur le Bel-Espoir

*Des actions de restauration  
et de valorisation d'envergure  
portées par des acteurs  
privés et associatifs sur la  
commune.  
Ils participent à la  
dynamique communale !*

#### 4. Plusieurs projets en cours

La municipalité est actuellement engagée avec plusieurs partenaires sur des projets de valorisation du patrimoine maritime :

- Suite à la restauration de deux fours à goémons sur la Presqu'île de Sainte-Marguerite, la commune a installé deux panneaux d'interprétation du patrimoine temporaires expliquant l'usage du goémon et des fours, visibles par les promeneurs (habitants ou estivants). Le Conservatoire du Littoral s'est engagé à travailler avec la municipalité à l'installation de panneaux sur site, respectant la charte du Conservatoire du Littoral. Ce dispositif devrait vraisemblablement voir le jour en 2016. Dernièrement, à l'occasion des Journées du Patrimoine qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre 2015, la mairie a une nouvelle fois organisé un chantier participatif pour la restauration d'un dernier four à goémon situé au camping municipal de Penn Enez. Cette journée a été rythmée par des témoignages et expositions sur la vie des goémoniers d'hier à aujourd'hui.
- La dynamique suscitée par la démarche Port d'intérêt patrimonial a permis de concevoir des projets novateurs rassemblant des acteurs publics et privés. C'est le cas du projet de réhabilitation de la cale du Passage entre Landéda et Saint-Pabu par la mise en place d'un bac. La définition de la forme juridique la plus adaptée au projet est actuellement à l'étude.
- L'Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles (AMARAI) souhaite mener avec la municipalité un projet pilote de valorisation du patrimoine culturel de la commune. Une rencontre est prévue à l'automne 2015 pour étudier les pistes d'actions.
- Un projet de création de cheminements doux (vélos et piétons) sur la commune est en cours de réalisation. La commune souhaite par ce biais encourager la déambulation autour des sites d'intérêt patrimonial.
- L'association « Fort Cézon » engagée pour la protection et la valorisation du fort est en train de renaître après plusieurs années de sommeil. Elle souhaite mener, avec la municipalité, des projets de valorisation du site Vauban.



Illustration 77: Restauration des fours à goémon et pose de panneaux explicatifs

*Grâce à la dynamique « p.i.p. », de nombreuses actions de valorisation sont engagées par la municipalité !*

**Patrimoine maritime bâti**  
**Conservation, protection, et valorisation**

<p><b>Abbaye des anges</b> <b>(bâtiment + jardin)</b></p>	<p><b>Restauration en cours</b> par les propriétaires depuis 2002</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Visites guidées tous publics (y compris scolaire)</li> <li>→ Mise en ligne d'un <a href="#">guide de visite</a>, à télécharger en amont de la visite pour approfondir la visite.</li> <li>→ Mise en ligne d'une visite virtuelle de l'Abbaye des Anges : <a href="http://www.abbayedesanges.com/chantier/visite-virtuelle">http://www.abbayedesanges.com/chantier/visite-virtuelle</a></li> <li>→ Soirées musicales organisées tous les vendredis pendant la saison estivale, par l'association « les amis de l'Abbaye des Anges ».</li> </ul>
<p><b>Ancien sémaphore</b></p>	<p><b>Restauration par la commune en 1996 puis réhabilité</b> en salle communale (commune de Landéda) <b>Entretien</b> régulier par la commune (ravalement, entretien paysager...)</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Expositions culturelles, salle de conférence et de réunion.</li> <li>→ Valorisation paysagère du jardin par l'association « Échanges et Savoirs »</li> </ul>
<p><b>Chapelles et église</b></p>	<p><b>Conservation et entretien</b> de l'église et des chapelles par la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réhabilitation des chapelles de Ste Marguerite, Troménéec et Brouënnou par le biais de chantiers d'insertion</li> <li>→ Réfection de la toiture de l'église (en 2010, 27 323€), jointoiement du clocher et peinture du pignon (en 2011, 44 835€)...</li> </ul> <p>Les abords des édifices font également l'objet d'un entretien annuel par le personnel des Services Techniques</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Animation par des associations locales (concerts...)</li> <li>→ En saison, expositions d'arts dans la chapelle de Sainte-Marguerite organisée par l'association « Arz er Chapeliou Bro Leon » qui propose des circuits de découverte de l'art dans les chapelles du Léon.</li> </ul>

<p><b>Four à goémon et lavoirs</b></p>	<p><b>Restauration</b> de deux fours à goémon sur les dunes de Sainte-Marguerite, organisée par la commune, en partenariat avec le conservatoire du littoral à l'occasion des Journées de l'Environnement (appel à bénévoles)</p> <p><b>Entretien</b> des lavoirs à l'occasion des Journées de l'Environnement (appel à bénévoles)</p> <p><b>Reconstruction</b> d'un troisième four à goémon dans le camping municipal de Penn Enez : chantier participatif organisé par la commune, associant élus, habitants, associations et jeunes via Le Tremplin.</p>	<p><b>Valorisation :</b></p> <p>→ Installation de deux panneaux d'interprétation du patrimoine à proximité des fours à goémon, expliquant l'histoire des goémoniers et expliquant l'utilisation des fours</p> <p>→ Un troisième panneau va être installé prochainement dans le camping municipal.</p> <p>→ La reconstruction du troisième four à eu lieu à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, et des conférences, animations, expositions (anciens outils et charrettes) sur le métier de goémonier et la récolte des algues ont rythmé la journée. L'écomusée des goémoniers de Plouguerneau a été associé au projet.</p>
<p><b>Fort Cézon</b></p>	<p><b>Protection de l'île par</b> «l'association fort Cézon » : Site classé aux Monuments Historiques le 27 juillet 2015</p> <p><b>Restauration</b> du fort Cézon par l'association (débroussaillage et lancement des études).</p>	<p><b>Valorisation :</b></p> <p>→ Visites guidées de l'île à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine</p>
<p><b>Cale du Passage</b></p>	<p><b>Restauration</b> de la cale (l'étude diagnostic des travaux à réaliser est lancée)</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <p>→ Remise en service d'un passeur sur la rive de l'Aber-Benoit</p> <p>→ Mise en place d'aménagements extérieurs à proximité de la cale (panneau d'interprétation du patrimoine, tables de pique-nique, banc...)</p>
<p><b>Vestiges de l'île Guennioc</b></p>	<p><b>Conservation</b> du site grâce à la vigilance d'archéologues qui vont éviter la dégradation des lieux</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <p>→ Mise en 3D des vestiges archéologiques de l'île Guennioc puis création de visites virtuelles (participe à la conservation du site, dans le cadre d'un partenariat avec l'association AMARAI).</p>
<p><b>Hameaux rétro-littoraux et espace portuaire</b></p>	<p><b>Protection</b> du patrimoine bâti par des contraintes architecturales strictes dans des espaces prédéfinis (hameaux rétro-littoraux notamment, composés d'anciennes maisons de goémoniers)</p> <p>Sur l'ensemble de la commune, mise en place d'outils supplémentaires : →déclaration préalable de travaux en cas de ravalement et d'édification de clôture</p> <p>→ instauration d'un "permis de démolir" préalable aux actions sur des sites patrimoniaux</p>	<p><b>Valorisation</b></p> <p>→ Création de chemins de balades et de randonnées autour des sites à valeur patrimoniale</p>

Patrimoine immatériel, navigant, culinaire...		
Transmission		
<b>Bateau traditionnel « Martine »</b>	<b>Restauration</b> de deux bateaux par l'association « Martine » <b>Valorisation</b> du bateau « Martine », un sloop goémonier, par la labellisation « bateau d'intérêt du patrimoine ».	→ <b>sorties en mer éducatives</b> (convention passée avec le centre nautique) : possibilité, pour les habitants et estivants, de découvrir et de se former à la navigation traditionnelle à bord d'un vieux gréement.
<b>Histoire de la commune</b>	<b>Conservation de la mémoire</b> par un inventaire du patrimoine divers et varié	→ <b>Visite guidées</b> de la commune → <b>exposition thématique</b> en saison à la supérette. <i>Par l'Association « patrimoine des Abers ».</i>
	<b>Conservation de la mémoire</b> par une collecte de cartes postales anciennes, miroir de la vie d'autrefois	→ <b>Exposition de cartes postales anciennes</b> par Patrick Oulhen, collectionneur privé sur le port de l'Aber-Wrac'h
<b>Chants de marins</b>	<b>Conservation de la mémoire</b> par un collectage des chants de marins d'époque	→ <b>Chants de marins</b> des Abers par le groupe « le libenter », fortement sollicités dans le Grand Ouest.
<b>Patrimoine culinaire</b>	<b>Valorisation</b> des produits locaux issus de la mer et de la terre (pêche locale, conchyliculture...)	→ <b>Marché de terroir</b> organisé par la confrérie de la poêlée du pêcheur des Abers. Promotion des produits locaux lors des confréries bretonnes, françaises et européennes
<b>Bateaux le bel espoir et le Rara-Avis</b>	<b>Sauvegarde</b> et <b>restauration</b> du patrimoine maritime navigant et insertion sociale	→ <b>Chantiers d'aide aux jeunes en difficulté</b> organisé par l'association « les amis du jeudi-dimanche » du Père Jaouen avec un programme de navigation et d'initiation aux métiers de la mer qui s'appuie sur un équipage cosmopolite sur les bateaux et la restauration

***Présentation du projet de territoire «Port d'intérêt patrimonial»***

***Kinnigadur ar raktres tiriad Porzh Interest Gladek***

***Partie 3 - Lodenn 3***



## 1. Le projet « Port d'intérêt patrimonial » inscrit dans un projet plus global

### 1.1. Le projet de la commune

En s'engageant pour la préservation et la valorisation de son patrimoine maritime, la commune de Landéda souhaite s'inscrire dans un projet plus global d'amélioration du cadre de vie de ses habitants et de préservation de son identité par le biais de la valorisation de ses héritages maritimes, qu'ils soient matériels ou immatériels.

Dans cet objectif, la commune souhaite mener des actions de protection et de conservation de son patrimoine bâti, en consolidant la protection réglementaire dans les quartiers à forte valeur patrimoniale, et en assurant l'entretien voire la restauration de certains bâtis à caractère historique.

Face à la forte croissance démographique que connaît la commune (+68,8 % entre 1975 et 2011) et l'important renouvellement de sa population, il apparaît également essentiel pour la municipalité de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune en développant la transmission et la connaissance de l'histoire du territoire et de ses richesses aux habitants et nouveaux résidents.

C'est pourquoi, au-delà de ses actions de protection et de préservation de son patrimoine, elle souhaite développer le volet communication / animation. Pendant longtemps, Landéda a donné cette impression de commune paisible, vivant au gré de ces animations nautiques, sans affirmer son attachement au maritime en tant qu'il participe pleinement de son identité. Pour revitaliser et coordonner les actions, la commune a mis en place un club d'animation, qui permettra de soutenir efficacement le tissu associatif, maillon essentiel dans la vie et la dynamique locale. Il a pour objet la gestion du planning des manifestations sur la commune en coordonnant et planifiant les initiatives des acteurs de la commune, d'apporter un soutien logistique, afin de rythmer sur l'année l'ensemble des propositions.

L'enjeu de ce volet communication sera de développer la connaissance du territoire et de ses spécificités en facilitant la compréhension, par une vulgarisation du discours et l'utilisation de supports variés, adaptés au plus grand nombre (jeune public, habitants, nouveaux résidents et estivants). Cela permettra l'appropriation de l'histoire et du patrimoine local, en proposant une offre culturelle et événementielle de qualité. Ces actions, au-delà de leur caractère fédérateur, contribueront également à l'attractivité et au rayonnement de la commune de Landéda et donc à son développement touristique et économique.

Engagée dans une démarche de progrès ambitieuse, la commune est également candidate au classement « station classée de tourisme » qui vise à récompenser les communes qui proposent des prestations et un accueil touristique de qualité. La municipalité souhaite développer des projets de qualité, en cohérence dans le temps et conformes aux objectifs fixés en matière de protection et de valorisation du patrimoine. C'est pourquoi elle souhaite que les projets soutenus dans le cadre du label « Port d'intérêt patrimonial » soient transversaux et participent à la fois à l'économie touristique et à l'amélioration du cadre de vie des habitants, et in fine qu'ils permettent d'attirer et de conserver des jeunes ménages pour maintenir la vitalité de la commune. En effet, le cadre de vie devient un critère de choix

en termes d'installation et de renouvellement de la population. Cela passera notamment par la mise en valeur des sites, l'entretien et l'embellissement de la commune par le végétal et l'urbanisme.

L'enjeu sera donc de toujours garder à l'esprit, pour chacun des projets de la municipalité, qu'il faut qu'ils soient élaborés en cohérence avec les héritages du passé et les besoins du présent.

### **1.2. La démarche engagée à travers la candidature au label « Port d'intérêt patrimonial »**

Le projet défini par la municipalité est d'abord identitaire : l'appropriation ou la réappropriation par la population locale de l'identité maritime de la commune.

Il concerne l'intégralité de la commune et se décline en trois volets majeurs :

- la protection et la conservation du patrimoine maritime
- la restauration de certains de nos héritages passés
- la valorisation, la communication et l'animation de notre histoire locale

Cette démarche collective et identitaire est donc en premier lieu à destination des habitants landédaens mais profitera également nécessairement à la clientèle touristique. Les actions viendront enrichir la population locale, et notamment les nouveaux résidents, par un renforcement de leur sentiment d'appartenance à la commune de Landéda mais également pas une amélioration notable du cadre de vie. Des actions seront également menées à l'égard des jeunes et des enfants. La commune a la chance d'avoir sur son territoire des écoles et des structures destinées à accueillir le jeune public comme la future médiathèque par exemple. L'enfant est très souvent un vecteur au sein de sa famille, entraînant dans son sillage les parents et la famille. Il est donc important, pour qu'il s'approprie son patrimoine, de lui proposer des découvertes ludiques et adaptées à son âge.

## **2. Mise en œuvre du projet « Port d'intérêt patrimonial »**

### **2.1. Un projet concerté**

La concertation a été le maître mot dans l'élaboration du projet « Port d'intérêt patrimonial <sup>12</sup> ». Un groupe de travail<sup>13</sup>, chargé de réaliser l'inventaire du patrimoine s'est constitué, composé de passionnés du patrimoine local issus du milieu associatif, de particuliers, de collectionneurs et d'élus. Cinq réunions d'échanges ont

---

12 Annexe 3 : Mise en œuvre de la démarche PIP sur la commune de Landéda : schéma de présentation

13 Annexe 4 : Constitution des groupes de travail, stratégique et de pilotage

permis d'aboutir à l'inventaire complet du patrimoine maritime de la commune.

Afin d'impliquer la population, une réunion publique, ouverte à tous et exposant la démarche et les ambitions municipales s'est également déroulée le 27 avril 2015. Par ailleurs, un article a également été publié dans le bulletin municipal bisannuel de juillet 2015<sup>14</sup>.

A l'issue de l'inventaire du patrimoine, un groupe stratégique<sup>15</sup> a été formé, avec pour mission la constitution du plan d'actions. Autour de la table, passionnés du patrimoine, élus municipaux et professionnels (Agence de développement du Pays des Abers, Conservatoire du littoral...) ont échangé pour proposer un plan d'actions dont la vision collective et partagée constitue une des clés de réussite du projet. Ce projet politique, par sa transversalité, correspond à une vision politique partagée par l'ensemble de l'équipe municipale, garantissant un soutien, sur la durée, des engagements pris. Le dossier de candidature ainsi que son plan d'actions ont fait l'objet d'une approbation à l'unanimité au conseil municipal du 28 septembre 2015<sup>16</sup>. Il est également partagé par la population et les personnes férues de l'histoire locale qui sont investis dans la protection des héritages passés. Une réunion publique s'est tenue le 8 octobre 2015 pour présenter le plan d'actions à la population.

## 2.2. Plan d'actions

Les actions envisagées pour les cinq années à venir se déclinent en quatre composantes afin d'agir efficacement dans la protection et la valorisation du patrimoine maritime, tout en améliorant le cadre de vie de la population landédaenne :

- **Urbanistiques, architecturales et paysagères**
  - *Urbanisme et architecture*

L'une des principales actions de conservation du patrimoine va être de conforter voire de renforcer la protection juridique du patrimoine historique bâti en se dotant d'outils réglementaires efficaces tels que le permis de démolir pour éviter la disparition irréversible de certains éléments du patrimoine, témoin de l'histoire communale, ou encore l'instauration d'un nuancier de couleurs pour les façades des bâtiments du port et du bourg de manière à garantir une cohérence des coloris et respectant l'histoire et l'architecture des lieux.

A l'heure actuelle, le Plan d'Occupation des Sols est la référence actuelle en matière d'urbanisme sur la commune, mais le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration. Dans le cadre de cette révision, il est notamment prévu qu'une étude patrimoine soit lancée pour étudier les protections actuelles et vérifier qu'elles

14 Annexe 5 : Article sur la démarche de labellisation dans le bulletin municipal bisannuel de juillet 2015

15 Annexe 4 : Constitution des groupes de travail, stratégique et de pilotage

16 Annexe 6 : Délibération du 28 septembre 2015 sur la candidature « Port d'intérêt patrimonial »

sont toujours adaptées, pertinentes et adéquates.

Des actions de préservation et de restauration sont également prévues. On peut citer par exemple, la cale du Passage, où un passeur assurait historiquement la liaison par bateau entre Landéda et Saint-Pabu. Une fois restaurée, la commune projette de remettre en service le « passeur » sur la rive de l'Aber-Benoit. L'église et les chapelles feront également l'objet de travaux de restauration et de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La commune de Landéda souhaite répondre aux normes d'accessibilité pour l'ensemble de ses établissements recevant du public (ERP) et ses installations ouvertes au public (IOP) dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap). L'enjeu sera d'adapter ces édifices, en respectant les contraintes architecturales, de manière à ne pas dénaturer le site. D'autres lieux sont également ciblés par des travaux de restauration et de mise en accessibilité : le sémaphore par exemple.

#### *- Paysages*

Dans un objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants, estivants... la commune souhaite améliorer la qualité paysagère du territoire, notamment à proximité des édifices à forte valeur patrimoniale. Cela participera à la valorisation des sites. Par exemple, un aménagement urbain est prévu à proximité de la cale du passage avec un panneau d'interprétation du patrimoine, des bancs et tables de pique-nique, et le fleurissement et la végétalisation du site... Un projet global de fleurissement et de végétalisation des espaces sera prévu sur la commune. Une commission extra-municipale « fleurissement » a d'ailleurs été composée pour travailler sur le dossier.

#### *- Entretien et amélioration des accès aux sites*

La commune souhaite développer les accès aux sites patrimoniaux pour améliorer la notoriété des sites historiques, souvent méconnus de la population et des estivants. Le projet consiste à créer des axes de déplacements doux et des sentiers de balades et randonnées favorisant la découverte des sites. Un balisage approprié sera mis en place pour faciliter la déambulation.

Par ailleurs, depuis le 13 juillet 2015, la réglementation limite l'utilisation des pré-enseignes dérogatoires. Cette disposition vise à sécuriser les voies de circulation et à limiter la pollution visuelle. Elle va profondément modifier les abords des routes et la signalisation patrimoniale et touristique. La commune va donc travailler à la mise en place d'une nouvelle signalétique de jalonnement.

- **Économique par des actions de soutien au tourisme et au développement de nouvelles activités :**

La municipalité souhaite mener un projet transversal, dont les actions patrimoniales contribueront également à l'attractivité et au rayonnement de la commune de Landéda et donc à son développement touristique et économique.

Elle souhaite mettre en tourisme les ports de l'Aber-Wrac'h et du Vilh en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Abers et la CCI de Brest, et développer la déambulation piétonne par des aménagements urbains et une mise en valeur paysagère. Cela contribuera à valoriser les espaces portuaires.

La création des circuits de randonnée et la mise en œuvre de la nouvelle signalétique de jalonnement touristique et patrimoniale profitera également au développement de nouvelles activités.

Enfin, un des enjeux du projet est d'associer les jeunes et les familles à la découverte du patrimoine et de l'histoire locale en proposant des activités et des animations adaptées aux adultes, comme aux plus petits. Ces activités consolideront l'offre de découverte de la commune et profiteront autant aux habitants qu'aux estivants.

- **Sociale et sociétale**

Une des ambitions affichées par la municipalité est de faire connaître, partager et transmettre l'histoire communale à la population locale, aux jeunes, et aux estivants. Pour cela, plusieurs actions vont être mises en œuvre telles que la mise en œuvre de panneaux d'interprétation du patrimoine aux abords des sites expliquant l'histoire du lieu, l'organisation d'événements festifs liés à la mer et renforçant l'identité maritime de Landéda. L'événement majeur 2016 sera les fêtes maritimes « d'Abers 2016 », qui a pour volonté d'être un avant-port aux fêtes maritimes de « Brest 2016 ».

Par ailleurs, plusieurs supports de communication, des visites culturelles et patrimoniales et autres animations sont prévues pour diffuser largement la connaissance.

- **Scientifique et pédagogique**

Il y a de nombreux sites archéologiques sur le territoire communal, principalement sur les îles, dont l'état de conservation est exceptionnel. On peut citer notamment l'île Guennioc dont les vestiges retracent la vie des populations littorale depuis le Néolithique. Des fouilles archéologiques ont été menées dans les années 1960 dont les collections et les recherches méritent d'être valorisées par des expositions, témoignages...

Des actions pédagogiques envers le jeune public vont également être menées pour sensibiliser les familles et enfants au patrimoine et à l'histoire locale.

### 2.2.1. Le port de l'Aber-Wrac'h

NOM DU SITE / ACTION			
<b>PORT DE L'ABER WRAC'H</b> (port, terre-plein, commerces...)			
RATTACHEMENT AU PIP Transit terre/Mer Défense militaire des côtes Activité balnéaire de loisirs Signalisation et surveillance des côtes Activités liées à la construction, navigation et l'avitaillement des bateaux			
			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS			OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL
Points positifs	Points négatifs		
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Lieu de vie et de passage</li> <li>+ Port de pêche : 13 pêcheurs professionnels</li> <li>+ Nombreuses activités nautiques de loisirs (école de voile, UCPA...)</li> <li>+ Port de plaisance</li> <li>+ Point de départ de la navette vers l'île Vierge</li> <li>+ Commerces : restaurants, magasin d'accastillage, hôtels</li> <li>+ Patrimoine maritime : balises, bouées, abri du canot, SNSM</li> <li>+ Parkings de grandes tailles, accueil camping-caristes</li> <li>+ Front de mer (arrière-port) préservé</li> <li>+ Restes de l'occupation allemande (mur de l'Atlantique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de lisibilité dans la signalétique : absence d'informations ou trop d'informations, manque d'homogénéité des supports, du mobilier (cohérence globale insuffisante)</li> <li>- Approche paysagère et d'intégration dans l'environnement à améliorer, notamment au niveau des parkings et du front de mer (éviter une barrière visuelle), mais également au niveau des bâtis (code couleur pour les façades ?)</li> <li>- Services et commodités : toilettes à rénover</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'identité maritime</li> <li>- Soutenir la vitalité du tissu associatif</li> <li>- Proposer un cadre de vie attractif</li> <li>- Développer l'emploi</li> <li>- Assurer des services de qualité</li> </ul>	

ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
			Fonctionnement	Investissement
<b>Étude</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude d'aménagement global du port et de ses abords : gestion de la circulation, canalisation des flux, itinéraire piéton et intégration/mise en valeur paysagère</li> </ul>	CCPA/CCI		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<b>Restauration, travaux, entretien</b> <i>Le terre-plein</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'aménagements suite aux préconisations faites dans l'étude préalable</li> </ul>	CCPA / CCI		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<i>L'arrière-port</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des abords et chemins menant aux phares de La Palue et de Saint-Antoine</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	≈ 2 500€ - 3 000€ (main d'œuvre + outillage + habillage et végétation)	
<b>Valorisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation de la filière pêche et des productions locales via des panneaux/bâches qui pourraient être installés sur le grillage délimitant la partie pro</li> </ul>	Commune (demande auprès de la CCI)	2017/ 2018	600€ (Temps de travail textes et photos + suivi du dossier avec l'entreprise)	≈ 4 000 € (Conception graphique / support / installation pour panneaux de grande taille)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'animation du site en proposant des événements nautiques (Exemple : Aber 2016)</li> <li>- Améliorer la signalétique : panneau « bienvenue au port de l'Aber-Wrac'h », harmonisation des supports, retraits des panneaux « parasites »</li> <li>- Éclairage des façades de bâtiments</li> </ul>	Commune	2016 / 2020	→ Fiche-action 2.2.8 - Médiation / communication / promotion / animation
	Commune	2018 / 2020	→ Fiche-action 2.2.8 - Médiation / communication / promotion / animation
	Commune	2017 / 2020	→ Fiche-action 2.2.8 - Médiation / communication / promotion / animation
PUBLIC CIBLE	PARTENAIRES POTENTIELS		
Résidents et population locale Touristes Usagers du port	Commune		Extérieurs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SNSM</li> <li>- Associations plaisanciers</li> <li>- Professionnels de la mer</li> <li>- Professionnels du tourisme</li> <li>- CVL</li> <li>- UCPA</li> <li>- Yacht Club</li> <li>- Commerçants et artisans</li> <li>- Club d'animations</li> <li>- Médiathèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCI</li> <li>- CCPA</li> <li>- OTPA</li> <li>- Agence de développement</li> <li>- DDTM</li> </ul>	

## 2.2.2. La rive de l'Aber-Benoit

NOM DU SITE / ACTION			
<p><b>Rives de l'aber Benoît, cale du Passage &amp; port du Villh</b></p>			
<p><i>RATTACHEMENT AU PIP</i> <b>Activité de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la mer</b> <b>Transit Terre-mer</b></p>			
ETAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS		OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL	
Atouts	Faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Activité goémonière : cale de déchargement</li> <li>+ Activité conchylicole : ateliers et vente directe à proximité, vue sur les parcs à marée basse, visites d'entreprises</li> <li>+ Ancienne activité d'extraction de sable</li> <li>+ Plaisance : zone de mouillage</li> <li>+ GR 34 : sentier avec vue magnifique sur l'entrée de l'Aber Benoît</li> <li>+ Historique des passeurs entre Landéda et Saint-Pabu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Y venir ! Difficile en effet de trouver l'itinéraire d'accès à la cale du Passage et au port du Villh</li> <li>- Cale du Passage détériorée sur sa partie basse notamment</li> <li>- Table d'interprétation sur l'activité conchylicole (au niveau du parking de « Pen ar créac'h ») mais « route de l'huître » non matérialisée officiellement au niveau du Pays des Abers</li> <li>- Aucune information sur l'activité goémonière au Villh,</li> <li>- Panneaux obsolètes au Villh et installations aux abords vieillissantes voire dégradées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en valeur les richesses de la commune pour développer l'économie</li> <li>- Affirmer l'identité locale et maritime</li> <li>- Améliorer le cadre de vie</li> <li>- Renforcer l'attractivité</li> <li>- Diversification des activités du CVL/pérennisation des emplois</li> </ul>	

ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
			Fonctionnement	Investissement
<b>Étude</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude diagnostic des travaux de réhabilitation de la cale du Passage</li> </ul>	CCPA		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité (technique et financière) de la remise en service du passeur à partir de la cale du passage</li> </ul>	CCPA		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude d'aménagement du quai du Vill : installation portuaire et aménagement du terre-plein</li> </ul>	CCPA		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<b>Restauration, travaux, entretien</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de maçonnerie et de remise en état de la cale du Passage</li> </ul>	Commune	2017 / 2018	A estimer ultérieurement (suite aux conclusions de l'étude)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'aménagement du quai du Vill (projet de travaux : patin de carénage, un bâtiment et un ponton d'avitaillement)</li> </ul>	CCPA		<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<i>Cale du passage</i>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise en service d'un passeur sur réservation</li> </ul>	Communes (Landéda + Saint-Pabu)	2016 / 2017	630€ (temps de travail)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un espace de repos : table + banc + poubelle + panneau sur l'historique de la cale</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	1 250€ pour la pose du mobilier (main d'œuvre + matériel)	2 000 à 3 000 € de matériel (800 € Table / 600 € banc avec dossier / 600 € poubelle / 500 € panneau)



### 2.2.3. Le sémaphore

NOM DU SITE / ACTION			
Sémaphore de l'Aber Wrac'h			
<i>Référence Classification PIP</i> <b>Signalisation et surveillance des côtes</b>			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS		OBJECTIFS ASSOCIÉS AU PROJET COMMUNAL	
Atouts	Faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Site majeur reconnu par les populations locale et touristique</li> <li>+ Point de vue sur l'Aber Wrac'h</li> <li>+ Pôle culturel avec programmation d'expositions</li> <li>+ Bâtiments préservés et authentiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace extérieur sous exploité</li> <li>- La restauration date de 1996</li> <li>- Manque de lisibilité sur l'identité des lieux : espace d'exposition artistique ? espace muséographique ? conférence ?</li> <li>- Histoire méconnue</li> <li>- Programmation annuelle patrimoniale et culturelle à développer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le cadre de vie et l'attractivité de la commune.</li> <li>- Renforcer l'identité maritime.</li> <li>- Soutenir la vitalité associative et notamment culturelle.</li> <li>- Permettre l'appropriation de l'histoire et du patrimoine local.</li> <li>- Développer autour du sémaphore un véritable pôle culturel (intérieur et extérieur)</li> </ul>	

ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
			Fonctionnement	Investissement
<b>Études</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de valorisation, accompagnement à la réflexion sur le projet associatif et culturel</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	1 500€ (Temps de travail : Inventaire des besoins et attentes, réunions de travail...)	
<b>Restauration, travaux, entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un suivi préventif du bâti (Travaux prévus : isolation et chauffage pour développer l'activité toute l'année)</li> </ul>	Commune	2016 / 2020		Chiffrage professionnel nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des extérieurs pour en faire un lieu d'animations ponctuelles (agrandissement du parking, électricité)</li> </ul>	Commune	2017 / 2018	Parking sur gazon (300m <sup>2</sup> ) : 3 500€ (dont main d'œuvre) Panneau électrique : 2 500€ (sans abonnement)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en accessibilité du site</li> </ul>	Commune	2016 / 2022		
<b>Valorisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du projet associatif et culturel : conférences, expositions</li> </ul>	Association du sémaphore	2018 / 2020	Mise à disposition des locaux (Sémaphore + local de stockage) et de personnel	

PUBLIC CIBLE	PARTENAIRES POTENTIELS	
Population locale Touristes Jeune public	Commune	Extérieurs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association Sémaphore de l'Aber Wrac'h</li> <li>- Tissu associatif :</li> <li>Programmation par « l'association du Sémaphore »</li> <li>Mise en valeur des jardins par l'association « Échanges et savoirs »</li> <li>- Médiathèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phares et Balises</li> <li>- Office de Tourisme du Pays des Abers</li> <li>- Agence de Développement du Pays des Abers – Côte des Légendes</li> </ul>

## 2.2.4. Les dunes de Sainte-marguerite

NOM DU SITE / ACTION			
<b>Dunes de Sainte Marguerite / Marais de Toul an Dour</b>		 	
<b>RATTACHEMENT AU PIP</b> <b>Activité balnéaire de loisirs</b> <b>Défense militaire des côtes</b> <b>Activité de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la mer</b>			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS		OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL	
Atouts	Faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Espace naturel protégé de qualité (propriété du Conservatoire du Littoral)</li> <li>+ Espace de vie fréquenté par la population locale et les touristes</li> <li>+ Zone d'activités nautiques et de loisirs : spot de Kite-surf, planche à voile (balisé et sécurisé), pêche à pied, plages</li> <li>+ Site approprié pour l'observation des oiseaux</li> <li>+ Nombreux restes de l'occupation allemande / Mur de l'Atlantique (blockhaus)</li> <li>+ Anciens fours à goémon : 3 restaurés</li> <li>+ Traces d'anciennes pêcheries</li> <li>+ Vestiges archéologiques</li> <li>+ Accès à la mer</li> <li>+ Culture et agriculture au marais de Prat Al Lann (petits choux, osier...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficile canalisation des flux</li> <li>- Milieu naturel à éclaircir dans sa partie nord pour révéler les espèces endémiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un cadre de vie attractif</li> <li>- Développer l'économie touristique</li> <li>- Affirmer l'identité et permettre l'appropriation de l'histoire et du patrimoine local</li> </ul>	

ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
			Fonctionnement	Investissement
<b>Études</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité technique et administrative de l'aménagement (et mise en accessibilité?) d'un des 2 blockhaus principaux (Kloukouri et/ou Penn-Enez) en sites d'interprétation et d'observation <i>Pré-projet abordé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma local de développement touristique CCPA 2015 / 2020</i></li> </ul>	CCPA	2016 / 2017	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<b>Restauration, travaux, entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Restauration du milieu naturel par pâturage extensif de l'arrière-dune (chevaux de trait bretons)</li> <li>Travaux d'entretien courant du milieu dunaire et des ganivelles</li> </ul>	CCPA (convention CCPA et propriétaires de chevaux)	2016 / 2020	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<b>Valorisation</b> <i>Ornithologie</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un point d'observation ornithologique sur un blockhaus</li> </ul>	CCPA	Tous les ans	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
			<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	

<i>Lavours / fours à goémons / marais</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Panneaux d'interprétation trilingue du patrimoine et de l'histoire</li> <li>Animation et chantiers participatifs, notamment avec le jeune public</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	Pose des panneaux : 1 000€/4 panneaux 390€ ( <i>temps de travail : photos + textes + suivi du dossier avec Conservatoire + entreprise</i> )	≈ 1 600€ (Conception de 2 panneaux) <i>NB : Les panneaux du Conservatoire du Littoral sont gratuits</i>
	Commune	2016 / 2020	Budget conditionné par l'ampleur du projet et l'envergure des chantiers	
<b>PUBLIC CIBLE</b>		<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>		
Habitants Touristes Jeune public	<b>Commune</b>		<b>Extérieurs</b>	
	- Associations du patrimoine - Club d'animation - Médiathèque		- Association AMARAI - Florian Cousseau (Membre de l'AMARAI) - Marie-Yvane DAIRE (Archéologue et chercheur au CNRS) - Agence de Développement - CCPA / Service ENS CCPA - Conservatoire du Littoral - Bretagne Vivante SEPNEB - LPO	

## 2.2.5. L'île Guennioc

NOM DU SITE / ACTION					
Île Guennioc et autres îles et îlots					
<i>Référence Classification PIP</i>  <b>Vie des populations littorales</b> <b>Activités scientifiques et muséales</b>					
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS			OBJECTIFS ASSOCIÉS AU PROJET COMMUNAL		
Atouts		Faiblesses			
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Exceptionnelle conservation de vestiges du Néolithique au Moyen-Age</li> <li>+ Traces d'occupation bretonne</li> <li>+ Espace protégé (classé aux MH le 24 septembre 1964)</li> <li>+ Site étudié et fouillé donc documenté</li> <li>+ Traces de vie sur toutes les îles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites et histoire très peu connus</li> <li>- Espaces peu ou pas accessibles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître cette histoire particulière</li> <li>- Sensibiliser à la problématique archéologique</li> <li>- Améliorer l'offre culturelle et patrimoniale de la commune</li> </ul>	
ACTIONS ENVISAGÉES		PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
<b>Études</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de valorisation de l'île Guennioc (Reconstitution de l'île Guennioc en 3D)</li> </ul>		Commune	2016	Fonctionnement	Investissement
				1 950€ (suivi du projet avec l'AMARAI, dossiers de subvention...)	Chiffrage professionnel nécessaire ≈ 6 mois de travail en partenariat avec l'association AMARAI (Nettoyage, étude du bâti, scanner, restitution)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion sur la valorisation des recherches archéologiques faites sur l'île Guennioc (film documentaire sur les fouilles archéologiques sur l'île, témoignages...)</li> </ul> <p><b>Restauration, travaux, entretien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Néant</li> </ul> <p><b>Valorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une exposition pour valoriser l'histoire de l'île Guennioc (prêt de collection ou fac-similé)</li> <li>Installation de panneaux d'interprétation sur le sentier littoral depuis Kloukouri</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	900€ (suivi du projet)	Partenariat avec l'AMARAI
	Commune	2017	1 080€ (définition du projet, suivi...)	Budget conditionné par l'ampleur du projet ≈ 20€-30€ pour la reconstitution d'un poterie
	Commune	2018	→ Fiche-action 2.2.8 - Médiation / communication / promotion / animation	
<b>PUBLIC CIBLE</b>		<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>		
Population locale Population touristique Passionnés d'archéologie Historiens Jeune public	<b>Commune</b>		<b>Extérieurs</b>	
	- Médiathèque - Tissu associatif - Historiens locaux - Propriétaire		- Services régionaux et départementaux d'archéologie - Conservatoire du Littoral - Agence de Développement du Pays des Abers – Côte des Légendes - Musées locaux - Association AMARAI - Marie-Yvane DAIRE (archéologue et directeur de recherche au CNRS) - Florian Cousseau (Doctorant en archéologie)	

## 2.2.6. L'église et les chapelles

NOM DU SITE / ACTION					
<p><b>Patrimoine religieux et vernaculaire</b></p> <p><i>Référence Classification PIP</i></p> <p><b>Pratiques religieuses, légendes et mémoriel</b></p>					
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS				OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL	
Atouts		Faiblesses			
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une église paroissiale</li> <li>+ Trois chapelles de différentes époques</li> <li>+ Patrimoine religieux identitaire faisant référence à l'esprit littoral de la commune</li> <li>+ Vitalité associative et culturelle autour de ce patrimoine (notamment les chapelles)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fragilité des bâtis avec nécessité d'un suivi régulier</li> <li>- Lourde charge potentielle pour la commune si peu ou pas d'intervention</li> <li>- Impact du climat littoral sur le bâti</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver le cadre de vie et renforcer l'attractivité</li> <li>- Renforcer l'identité maritime de la commune</li> <li>- Envisager la restauration et l'entretien du patrimoine de manière intelligente</li> <li>- Améliorer l'offre culturelle</li> </ul>	
ACTIONS ENVISAGEES		PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
				Fonctionnement	Investissement
<p><b>Étude</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude diagnostic des 4 édifices religieux de la commune</li> </ul>		Commune	2016 / 2017		50 000€ (étude lancée fin 2015)
<p><b>Restauration, travaux, entretien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en accessibilité des édifices</li> </ul>		Commune	2018 / 2022		7 110€

<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de restauration et de conservation (suivant les préconisations des études diagnostic) Par exemple : mise en place de la cloche dans le clocher de la chapelle de Tromenec</li> <li>Entretien régulier du petit patrimoine</li> </ul> <p><b>Valorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de valorisation des édifices (suivant les préconisations des études diagnostic)</li> <li>Développement des actions culturelles dans les édifices</li> </ul>	Commune	2017 / 2022		200 000€ (prévision de 40 000€/an) <i>Estimation à revoir en fonction du résultat de l'étude diagnostic</i>
	Commune	2016 / 2020	7 000 € (tontes autour des édifices + nettoyages divers)	
	Commune	2020 et +	Budget conditionné par la réalisation de l'étude diagnostic	
	Associations	2016 / 2020	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
<b>PUBLIC CIBLE</b>		<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>		
Population locale Population touristique Passionnés d'art	<b>Commune</b>		<b>Extérieurs</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paroisse, ensemble paroissial</li> <li>- Tissu associatif</li> <li>- Services techniques pour l'entretien et le suivi régulier</li> <li>- Abbaye des Anges</li> <li>- Médiathèque</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service d'architecture et du patrimoine</li> <li>- Agence de Développement du Pays des Abers – Côte des Légendes</li> <li>- Association Arz er Chapeliou Bro Leon</li> <li>- Office de Tourisme du Pays des Abers</li> </ul>	

### 2.2.7. L'île Cézon et l'Abbaye des Anges

NOM DU SITE / ACTION			
<p><b>Sites de fort Cézon et de l'abbaye des Anges</b></p>			
<p><i>Référence Classification PIP</i> <b>Pratiques religieuses, légendes et mémoriel</b> <b>Défense militaire des côtes</b></p>			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS			OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL
Atouts	Faiblesses		
<p>+ <b>Cézon</b> : Site majeur de la défense côtière et militaire de puis Vauban, trace du passage de Vauban + Site classé au titre des Monuments Historiques le 27 juillet 2015 + <b>Abbaye des Anges</b> : Site à l'histoire singulière, idéalement situé et restauré dans les règles de l'Art. + Sites préservés et protégés (inscription de l'ancien couvent au titre des Monuments Historiques le 11 février 2002) + Associations dynamiques avec projet de restauration et de valorisation culturelle</p>	<p>- <b>Cézon</b> : Caractère insulaire rendant l'accès difficile - Durée des projets de restauration et de valorisation sur du très long terme (30 ans)</p>		<p>- Accompagner les associations dans la mise en œuvre de leurs projets culturels respectifs - Soutenir et accompagner les porteurs de projet dans leurs actions de transmission - Renforcer l'identité maritime de la commune</p>
ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS
<p><b>Étude</b> <i>Cézon</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude diagnostic globale pour l'ensemble du site et écriture du projet culturel</li> </ul>	Association Cézon	2016	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>

<b>Restauration, travaux, entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes de travaux de restauration et de conservation pluri-annuels (suivant les préconisations de l'étude)</li> </ul> <b>Valorisation</b> <i>Cézon</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter à la valorisation du site par des balades en mer (partenaires associatifs et professionnels)</li> <li>Mise en place d'animations dans le fort</li> <li>Création d'un circuit de valorisation du patrimoine autour de Vauban</li> </ul> <i>Abbaye des Anges</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du projet culturel en cours avec l'association « Les Amis de l'Abbaye des Anges »</li> </ul>	Privé (Abbaye des Anges) Association Cézon (île Cézon)	2017 / ...	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>	
	Commune	2016	1 380€ (Temps de travail)	
	Association Cézon	2016 / 2020	Subvention communale	
	Commune	2017 / 2018	→ Fiche-action 2.2.8 - Médiation / communication / promotion / animation	
Commune	2016 / 2020	Subvention communale : 550€		
<b>PUBLIC CIBLE</b>		<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>		
- Population locale - Population touristique		<b>Commune</b>	<b>Extérieurs</b>	
		- Association Fort Cézon - Association Les Amis de l'Abbaye des Anges - Professionnels - Propriétaires	- Service Territorial d'Architecture - Conservatoire du littoral - Office de Tourisme du Pays des Abers - Agence de Développement du Pays des Abers – Côte des légendes	

## 2.2.8. Promotion, communication et animation

NOM DU SITE / ACTION			
Médiation / communication / promotion / animation			
<i>Référence Classification PIP</i>  <b>Actions transversales</b>			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS		OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL	
Atouts	Faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune disposant d'atouts culturels, patrimoniaux et touristiques</li> <li>- Vie locale et associative dynamique</li> <li>- Richesse de la vie locale en termes de jeunesse</li> <li>- Dynamique touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une identité maritime pas suffisamment affirmée</li> <li>- Méconnaissance des projets (en cours ou programmés)</li> <li>- Sites peu valorisés et méconnus</li> <li>- Manque de cohérence pour certains projets</li> <li>- Manque de médiation (et notamment humaine) pour valoriser les sites culturels et naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affirmer l'identité maritime de la commune à travers sa communication et ses actions</li> <li>- Faire en sorte que la population s'approprie son patrimoine</li> <li>- Créer une dynamique de réseau et des projets cohérents à l'échelle de la commune</li> </ul>	

ACTIONS ENVISAGEES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS
<b>Volet promotion</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser largement la connaissance par la création de supports de communication thématiques et ludiques sur le patrimoine maritime et l'histoire de la commune A destination des habitants et estivants, jeune public et scolaires du secteur</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	Budget conditionné par l'ampleur du projet et des supports de communication privilégiés. Une communication numérique ne sera pas onéreuse (temps de travail). Une approche plus ambitieuse mérite également d'être examinée (print, supports médias novateurs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude-diagnostic de la signalétique touristique et économique (harmonisation des supports, retrait des panneaux « parasites »</li> </ul>	CCPA	2016 / 2017	<i>N'entre pas dans le champ de compétence communal</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la signalétique d'accès aux sites</li> </ul>	Commune	2018 / 2020	A chiffrer ultérieurement en fonction des résultats de l'étude
<ul style="list-style-type: none"> <li>Souscriptions aux fondations du patrimoine</li> </ul>	Commune	2018 / 2019	A chiffrer ultérieurement en fonction des résultats de l'étude des édifices religieux
<b>Volet valorisation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine valorisant l'identité maritime de la commune</li> </ul>	Commune	2017 / 2018	Pose d'une 10aine de panneaux : 1 500€ (avec matériaux) <span style="float: right;">≈ 7 000€ – 10 000€ (Conception, réalisation, et fabrication)</span> 1 080 € (temps de travail : texte + photos + réunions + suivi...)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de visites commentées thématiques adaptées aux publics cibles (saison estivale)</li> </ul>	Commune	2017 / 2018	Embauche d'un guide (idéalement en partenariat avec d'autres communes touristiques CCPA) ou bénévoles associatifs

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Illumination de certains bâtis remarquables</li> </ul>	Commune	2017 / 2020	3 420 € (temps de travail : définition du projet, subventions, suivi...)	A faire chiffrer par un professionnel <i>NB : 60 000€ pour l'illumination de 2 calvaire en Pays de Morlaix</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'itinéraires de promenade en famille (vélo et piéton) favorisant la découverte du patrimoine communal</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	5 000€ (pose des panneaux + préparation du terrain) 2550 € (Création des circuits, suivi du projet...)	A chiffrer ultérieurement en fonction de la quantité requise ≈ 80€ l'unité pour le fléchage ≈ 100€ petits panneaux explicatifs (14X20cm)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier la mise en réseau des acteurs culturels sur la commune pour la mise en place de projets cohérents et construire un projet culturel communal (expositions, conférences...)</li> </ul>	Commune	2016 / 2020	6 510€ (État des lieux / diagnostic, réunions de travail, stratégiques, définition du projet...)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place au port de l'Aber-Wrac'h et dans la zone de mouillage de l'Aber Benoît d'emplacements privilégiés pour les bateaux remarquables et d'intérêt patrimonial</li> </ul>	Commune	2016 / 2017	210€ (Temps de travail)	

<b>Volet animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au tissu associatif pour proposer une programmation cohérente sur le territoire</li> <li>• Organisation d'événements maritimes renforçant l'identité culturelle de la commune (Ex : Abers 2016, journées du patrimoine, journées de l'environnement...)</li> <li>• Organisation d'animations culturelles consolidant l'identité maritime auprès de la population (concours photos, concours d'écriture, expositions, conférences, soirées contes...)</li> <li>• Proposition d'ateliers éducatifs et ludiques pour sensibiliser le jeune public au patrimoine et à l'histoire locale</li> </ul>	Commune	2016 / 2020		
	Commune	2016 / 2020	A estimer ultérieurement en fonction de l'événement mis en place	Quelques milliers d'euros par an (Aber 2016 : à estimer ultérieurement)
	Commune	2016 / 2020	1 290€ (Temps de travail)	300€ - 600€ (intervenants extérieurs ponctuels)
	Commune	2016 / 2020	735€ (Temps de travail)	
<b>PUBLIC CIBLE</b>		<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population locale</li> <li>- Population touristique</li> <li>- Jeune public</li> <li>- Scolaires et écoles</li> <li>- Personnes souffrant de handicaps</li> <li>- Seniors</li> </ul>		<b>Commune</b>		<b>Extérieurs</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiathèque</li> <li>- Tremplin</li> <li>- Tissu associatif</li> <li>- Associations des commerçants</li> <li>- Club d'animation</li> <li>- Collectionneurs privés</li> <li>- Maison de retraite</li> <li>- Écoles du secteur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Office de Tourisme du Pays des Abers</li> <li>- Presse / médias</li> </ul>

## 2.2.9. Protection réglementaire du patrimoine

NOM DU SITE / ACTION			
Protection réglementaire du patrimoine			
RATTACHEMENT AU PIP			
Actions transversales			
			
ÉTAT DES LIEUX / SANITAIRE / CONSTATS			OBJECTIFS ASSOCIES AU PROJET COMMUNAL
Points positifs		Points négatifs	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Préservation des hameaux rétro-littoraux depuis 2010 avec le renforcement du règlement du POS pour la zone UHcp imposant des contraintes architecturales strictes dans les hameaux de caractère à valeur patrimoniale particulière</li> <li>+ Servitudes pour la protection des monuments historiques (classés : île Guennioc, île Cézon ; inscrits : Abbaye des Anges, Chapelle de Troméneq)</li> <li>+ Mise en place de plusieurs outils de protection supplémentaires (déclaration préalable de travaux en cas de ravalement et d'édification de clôture)</li> <li>+ Protection du front portuaire</li> <li>+ Acquisition foncière par le Conservatoire du Littoral (23 ha sur le Marais de Brouënnou et 50ha sur les dunes de Sainte-Marguerite)</li> <li>+ Transformation actuelle du POS en PLU</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible protection de certains quartiers historiques (Brouënnou, Saint-Antoine...)</li> <li>- Manque d'homogénéité de certaines façades (bourg notamment)</li> </ul>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver l'authenticité architecturale de la commune</li> <li>- Assurer la protection du patrimoine bâti</li> <li>- Garantir une cohérence architecturale et paysagère par espaces</li> </ul>

ACTIONS ENVISAGÉES	PORTEUR	PHASAGE	CHIFFRAGES ESTIMATIFS	
			Fonctionnement	Investissement
<p><b>Études (préalable à l'élaboration du PLU)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude patrimoine <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du patrimoine naturel et bâti à protéger et à mettre en valeur</li> <li>• Étude-diagnostic de la protection réglementaire actuelle du patrimoine (Est-elle pertinente et adéquate ? Les objectifs de protection sont-ils atteints?)</li> <li>• Définition des outils réglementaires et prescriptions permettant d'assurer leur protection (Par exemple, inscrire le secteur de Brouënnou en zone Uhcp, modification du périmètre des 500m autour de l'Abbaye des Anges pour améliorer la protection de l'espace portuaire...)</li> </ul> </li> <li>- Réflexion sur la mise en place d'un nuancier pour les façades des bâtiments du port et du bourg</li> <li>- Réflexion sur un projet d'urbanisme sur le secteur du Bourg dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt</li> </ul>	<p>Commune</p> <p>Commune</p> <p>Commune</p>	<p>2016 / 2017</p> <p>2017 / 2018</p> <p>2016 / 2017</p>		<p>10 000€ (par un bureau d'étude)</p> <p>6 000€ - 7 000€ (intervention d'un architecte-coloriste)</p>

<b>Outils réglementaires complémentaires</b>  - Mise en place d'un outil de protection supplémentaire : le permis de démolir	Commune	2016		
PUBLIC CIBLE		PARTENAIRES POTENTIELS		
Population locale Résidents secondaires	Commune		Extérieurs	
	- Commission extra-municipale « embellissement »	- CAUE - Adeupa - Bruded - Conservatoire du Littoral		

### 2.3. Faisabilité du projet

Ce projet collectif fera l'objet d'un suivi et d'un accompagnement opérationnel par un comité de pilotage afin d'assurer la réalisation concrète du projet sur le long terme. Il va impulser la dynamique à l'ensemble des acteurs. Pour assurer la réussite du projet, ce comité de pilotage sera composé d'une équipe pluridisciplinaire, représentant tous les champs d'intervention du projet<sup>17</sup> :

- Des élus concernés par le projet
- Des associations et passionnés du patrimoine et de l'histoire locale
- Des scientifiques et professionnels
- Un représentant des services techniques
- Un architecte
- Un représentant de l'action culturelle.

Une information à la population sera réalisée régulièrement sur l'avancée du projet dans le bulletin municipal bisannuel ainsi que lors de réunions publiques d'information. Des parutions dans la presse locale est également prévue pour informer la population de la réalisation de certaines actions.

<sup>17</sup> Annexe 4 : Constitution des groupes de travail, stratégique et de pilotage

A ce jour, plusieurs articles de presse sont déjà parus<sup>18</sup> :

- Au programme de la journée de l'environnement : Nettoyage des lavoirs, débroussaillage et restauration de 2 fours à goémon (Le Télégramme, *Environnement, une journée le 6 juin*, 21 mai 2015)
- Restauration des fours à goémon et des lavoirs à l'occasion de la journée de l'environnement (Le Télégramme, *Sainte-Marguerite, le grand nettoyage*, 9 juin 2015)
- Reconstruction d'un four à goémon au camping municipal de Penn Enez à l'occasion des journées du patrimoine (Le Télégramme, *Patrimoine, un four à goémon restauré*, 5 septembre 2015)
- Rencontre avec Marie-Yvane Daire et des membres de l'association AMARAI (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles) en vue d'un partenariat pour la préservation et la valorisation du patrimoine archéologique communal (Le Télégramme, *des archéologues sur le terrain*, 13 septembre 2015)
- Programme des journées du patrimoine dont la reconstruction d'un four à goémon (Le Télégramme, *Journées du patrimoine, Le programme*, 17 septembre 2015)
- Les journées du patrimoine ont attiré de nombreux visiteurs, dont plus de 250 au camping municipal à l'occasion de la reconstruction d'un four à goémon (Le Télégramme, *Patrimoine, des centaines de curieux*, 23 septembre 2015)

Un chiffrage prévisionnel de chaque action a été réalisé. Il tient compte des investissements mais également du temps de travail pour mener à bien ces actions. Ce budget prévisionnel se veut le plus réaliste possible. Une recherche des aides et subventions possibles a été élaborée afin de garantir la faisabilité financière du projet. On peut citer notamment une subvention pour des travaux d'illumination contribuant à la mise en valeur d'un édifice, ou la subvention régionale pour les héritages littoraux divisée en quatre familles distinctes : connaître, conserver, valoriser, et inventer, innover et expérimenter.

#### 2.4. Calendrier prévisionnel

Les actions sont projetées pour les cinq années à venir. Un calendrier prévisionnel a été élaboré, en fonction de la priorité donnée à chaque action et du budget prévisionnel.

---

18 Annexe 7 : Revue de presse

*Remerciements*

*Труженикам*

*Partie 4 - Lodenn 4*



Ce dossier, porté par Christine CHEVALIER, Maire de Landéda, Laurent LE GOFF (Chef de projet, conseiller municipal en charge du patrimoine), Anne POULNOT-MADEC (Adjointe au maire) et Ophélie HERGOT (Chargée de mission tourisme), n'aurait pu être réalisé sans la collaboration d'un grand nombre de personnes, d'associations et d'organismes que nous tenons à remercier chaleureusement :

- L'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel (OPMC),
- L'association « Patrimoine des Abers »,
- L'association « Les amis de l'abbaye des Anges »,
- La Confrérie de la Poêlée du pêcheur des Abers,
- L'association du sémaphore,
- Le Conservatoire du Littoral,
- L'Agence de Développement du Pays des Abers – Côte des légendes
- Silvenn KOANT
- Les élus de la commune,
- Et toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien.

Nous tenons tout particulièrement à remercier toutes les mémoires vivantes de la commune qui ont partagé, tout au long de ces derniers mois de travail, leurs connaissances et documentations :

- Daniel DAGORN,
- Marie-Yvane DAIRE,
- Alain DE ROECK,
- Michel FILY,
- Mickaël GUILLOU,
- Bernard LE BEC,
- Patrick OULHEN,
- Jean-Claude PASQUIER,
- Gérard VERON.

***Crédits Photos***

***Kredoù poltriji***

***Partie 5 - Lodenn 5***



Les photographies présentes dans ce dossier proviennent principalement, de trois sources différentes :

- De M. Patrick OULHEN, collectionneur privé de cartes postales anciennes
- De l'association « Patrimoine des Abers »
- De la photothèque de la mairie de Landéda

***Annexes***

***Stagadenn***

***Partie 6 - Lodenn 6***

